

ETUDE SUR

LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES
DES BATIMENTS :

PRATIQUES TERRITORIALES ET
ECO-CONDITIONNALITES

Synthèse Nationale

Paris, juin 2014

Sommaire

1. INTRODUCTION.....	3
2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE	4
3. SYNTHÈSE NATIONALE DES RESULTATS.....	7
3.1 LES PRATIQUES TERRITORIALES : PERCEPTION, OUTILS.....	7
3.1.1 QUELLE PERCEPTION ONT LES ACTEURS TERRITORIAUX DE LA NOTION DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS ?.....	7
3.1.2. QUELS OUTILS ASSOCIENT LES ACTEURS A LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS.....	8
3.1.3. QUELS PRATIQUES DE L'ACV POUR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS ?.....	9
3.2 LES ECO-CONDITIONNALITES EN MATIERE D'AIDE ET DE COMMANDE PUBLIQUE.....	9
3.2.1 QUELS DISPOSITIFS D'AIDES ECO-CONDITIONNEES : POUR QUI, POURQUOI ?.....	9
3.2.2 QUELLES PERCEPTIONS DES ACTEURS DES DISPOSITIFS D'AIDES ECO-CONDITIONNEES POUR LES OUVRAGES ?.....	14
3.3 FREINS, ATTENTES ET LEVIERS A LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS.....	14
3.3.1 QUELS FREINS	14
3.3.2 QUELLES ATTENTES	15
4 CONCLUSION	18
 ANNEXES	 19

1. INTRODUCTION

La démarche de la qualité environnementale des bâtiments, engagée depuis les années 90 par les acteurs du secteur de la construction, vit actuellement un changement de paradigme en s'orientant vers une évaluation des performances environnementales du bâtiment.

Ce changement est notamment lié à la nouvelle réglementation thermique (RT 2012) qui généralise les bâtiments basse consommation. En effet, pour continuer à être plus ambitieux, il est à présent nécessaire de s'intéresser à l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et à d'autres enjeux environnementaux et de santé.

Cela implique trois changements majeurs :

- De la consommation d'énergie aux impacts environnementaux : bâtiment à énergie positive, bas carbone, économe en ressources, peu polluant..., la performance environnementale couvre tous ces enjeux de façon cohérente ;
- De la phase d'usage du bâtiment à toutes les phases de son cycle de vie : sur l'énergie, par exemple, une approche cycle de vie signifie que l'ensemble des consommations d'énergie sont prises en compte : l'énergie grise des produits et équipements de construction, mais aussi l'ensemble des consommations de la phase d'usage au-delà des consommations soumises à la réglementation thermique ainsi que celles des phases chantier et phase de déconstruction en fin de vie du bâtiment ;
- De l'évaluation des moyens à celle des résultats : grâce à l'Analyse de Cycle de Vie, l'évaluation objective des résultats des stratégies d'actions adoptées est rendue possible grâce à un jeu d'indicateurs chiffrés (tonnes de CO₂, litres d'eau...).

Depuis 2010, l'Association HQE a inscrit la performance environnementale comme un des axes stratégiques de son projet prospectif «Construisons ensemble HQE Performance».

La présente synthèse est l'aboutissement d'un travail collaboratif entre l'Association HQE et plusieurs acteurs régionaux : le CREADh, l'ARCENE, l'ARCAD, le CETE de l'EST et LQE, le CeRCAD, le CETE Nord Picardie, le CD2E, NOVABUILD et le cluster Eco-Habitat. Il a également bénéficié d'un soutien du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, du Ministère du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, de l'ADEME.

A l'heure où les travaux sur la performance environnementale s'enclenchent pour préparer le secteur aux orientations européennes fixées pour 2020, il semblait important de partager un état des pratiques territoriales en la matière. Tel est l'objet de la présente synthèse.

2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

2.1 DES ETUDES REGIONALES ET UNE SYNTHESE NATIONALE

Afin de conduire cette étude au plus proche des territoires, l'Association HQE a confié à 8 acteurs territoriaux volontaires la réalisation de cette étude à l'échelle de leur région respective. Elle s'est appuyée en priorité sur les centres de ressources du réseau BEEP (Bâtiment Environnement Espace Pro), animé par l'ADEME, dont elle est membre.

Ainsi, les organisations suivantes ont réalisé les études régionales

Acteurs	Région d'étude
CREADh (Construction Ressources Environnement Aménagement et Habitat durables)	Aquitaine
ARCENE (Association Régionale pour la Construction Environnementale en NormandiE)	Basse-Normandie
ARCAD (Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables)	Champagne-Ardenne
CETE de l'Est et LQE (Lorraine Qualité Environnement)	Lorraine
CeRCAD (Centre de Ressource de la Construction et de l'Aménagement Durables)	Midi-Pyrénées
CETE Nord Picardie et CD2E	Nord-Pas-de-Calais
NOVABUILD	Pays-de-la-Loire
Cluster Eco-Habitat	Poitou-Charentes

L'Association HQE a proposé la méthodologie d'étude utilisée par les 8 acteurs territoriaux et réalisée la présente synthèse nationale. Cette dernière a fait l'objet d'une validation de l'ensemble des partenaires de l'étude.

2.2 METHODOLOGIE TYPE D'ETUDE REGIONALE

Chaque étude régionale a été conduite autour de 3 actions :

- des entretiens *intuitu personae*
- un questionnaire en ligne
- une réunion régionale d'échanges

L'objectif de ces actions était de faire dans chaque région un état des lieux qui permette de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la performance environnementale des bâtiments pour les acteurs régionaux ?
- Quelle est la pratique des acteurs régionaux sur le sujet ?
- Quels sont les outils et méthodologies utilisés ?
- Quels sont les freins et les leviers de la performance environnementale des bâtiments ?
- Quelles sont les éco-conditionnalités existantes ou en projet ? Quels en sont les critères ? Comment est évalué le respect de ces critères ?

Pour chaque axe, un cadre type a été co-construit par les acteurs du projet afin de pouvoir consolider à l'échelle nationale les informations recueillies à l'échelle régionale (cf. Annexe 1).

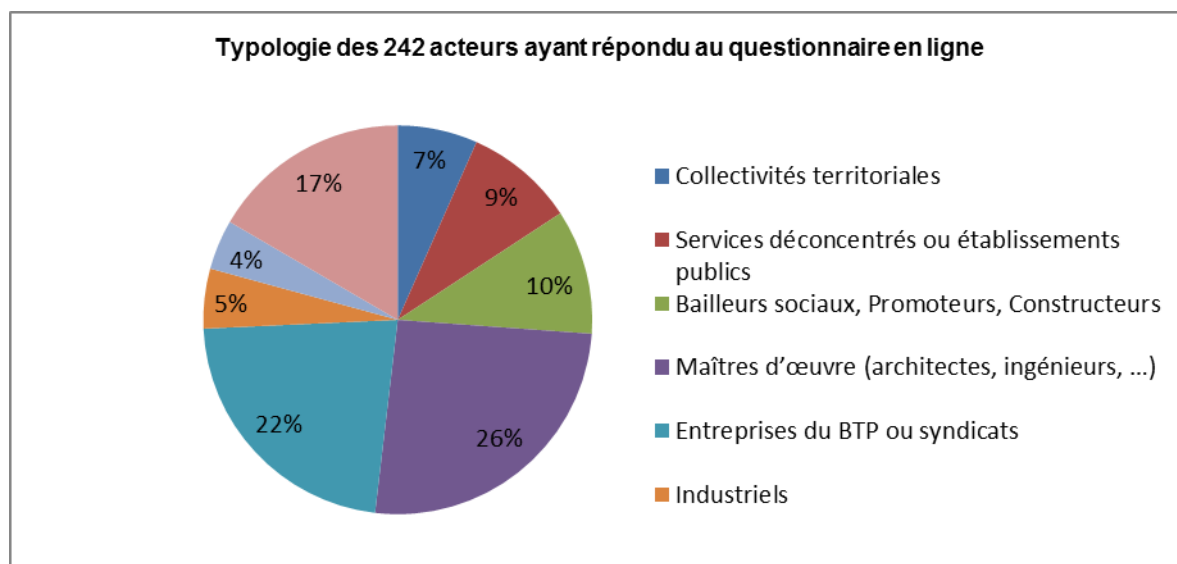
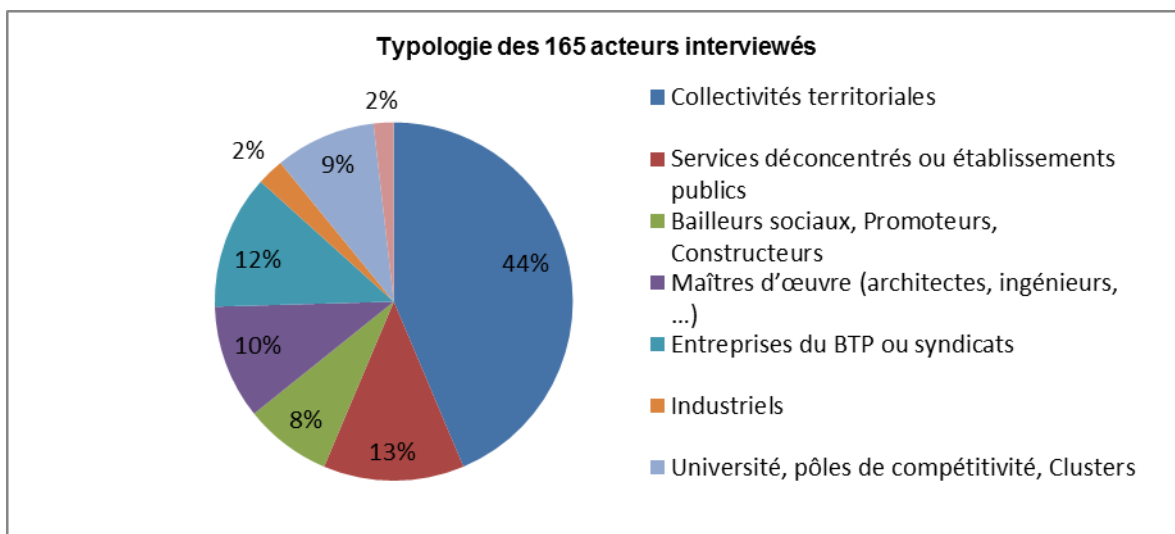
2.3 DESCRIPTIF DE L'ECHANTILLON

La consolidation des 8 études régionales permet d'obtenir une synthèse nationale qui repose sur un échantillon de plus de 400 retours qualifiés et sur l'avis des 250 acteurs ayant participé à des réunions régionales. Le détail est présenté ci-dessous.

	Entretiens intuitu personae (a)	Réponses aux questionnaires en ligne (b)	Total des retours qualifiés (a+b)	Participants aux réunions régionales
Aquitaine	18	51	69	44
Basse-Normandie	13	3	16	45
Champagne-Ardenne	16	2	18	35
Lorraine	19	52	71	17
Midi-Pyrénées	7	47	54	45
Nord-Pas-de-Calais	27	0	27	20
Pays-de-la-Loire	45	59	104	22
Poitou-Charentes	20	28	48	25
	165	242	407	253

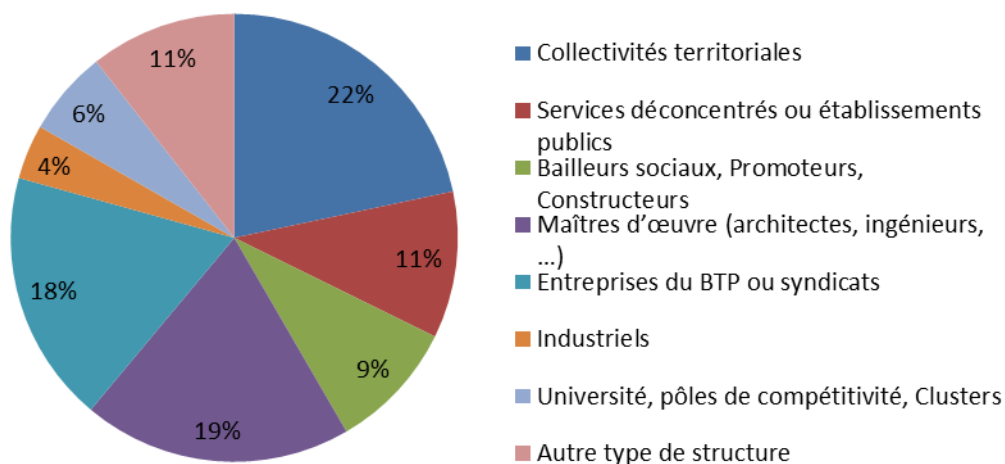
La typologie des acteurs interrogés dans le cadre des entretiens intuitu personae est composée pratiquement pour un tiers de collectivités territoriales. La surreprésentation de cette catégorie d'acteurs dans le panel est liée au souhait de collecter des informations sur les éco-conditionnalités pratiquées par ces dernières.

Le reste du panel est composé des autres acteurs de la filière. En effet, la sélection des personnes interviewées devait assurer un recueil d'information auprès de l'ensemble des grandes catégories de parties prenantes de la filière et assurer également une diversité territoriale d'un point de vue géographique.



La composition de l'échantillon global est décrite ci-dessous.

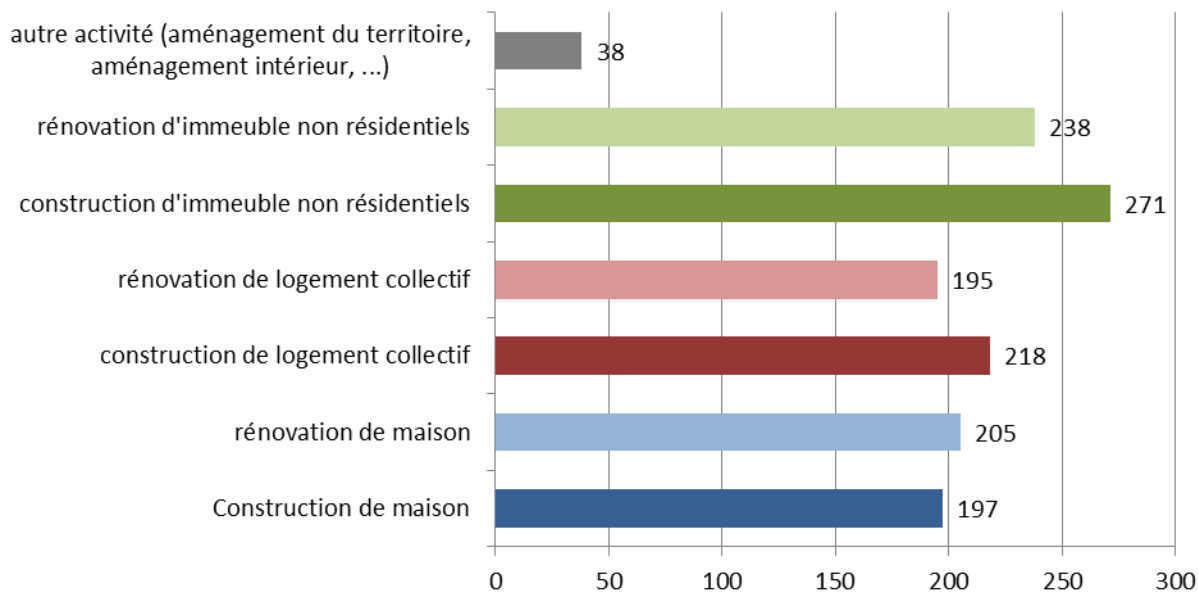
Typologie des 407 acteurs de l'échantillon global



La répartition par activité montre une légère surreprésentation dans l'échantillon global des acteurs intervenant dans le secteur tertiaire. On notera également que les acteurs ont souvent déclaré intervenir dans plusieurs secteurs.

Secteur d'activité

Total échantillon global (407)



3. SYNTHESE NATIONALE DES RESULTATS

3.1 LES PRATIQUES TERRITORIALES : PERCEPTION ET OUTILS

3.1.1 QUELLE PERCEPTION ONT LES ACTEURS TERRITORIAUX DE LA NOTION DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS ?

- **Quelles thématiques sont associées à la notion de performance environnementale des bâtiments ?**

Le premier constat est que **la notion de performance environnementale des bâtiments est perçue de façon très différente** d'un acteur à l'autre attestant là que c'est encore une notion émergente. On notera qu'elle varie également d'une catégorie d'acteurs de la chaîne de l'acte de construire à une autre (voir annexe 2).

80% du panel en réponse spontanée, associe la performance environnementale à la **performance énergétique**.

Vient ensuite la préoccupation de **qualité et de provenance des matériaux**. On retrouve cette préoccupation sous des vocables différents : « locaux, sains, biosourcés, écologiques, performants ».

Sont ensuite cités par quelques acteurs, à un second rang, d'autres thématiques telles le **CO₂/changement climatique/GES, l'énergie grise, l'eau, le chantier, les déchets**.

Certainement sensibilisés par les écarts entre performance énergétique conventionnelle et performance énergétique réelle, les acteurs du panel associent la performance aux **résultats obtenus pendant l'usage du bâtiment**. Sont introduites alors les notions de « mesures » des consommations énergétiques principalement et de bien-être des usagers exprimé en termes de **confort des occupants et de qualité de l'air intérieur**.

« Plusieurs maîtres d'ouvrages souhaiteraient que les performances environnementales des bâtiments soient évaluées dans le temps, c'est-à-dire non pas uniquement en phase conception sur la base de documents théoriques, mais aussi en phase exploitation sur la base de retours d'expérience concrets. » CETE de l'Est / LQE p16.

« A la question qu'est-ce que la PEB, le volet social est aussi largement cité, l'idée étant de replacer l'humain et le vivant au centre du débat. La construction devra donc s'attacher au confort des usagers (acoustique et thermique, la santé et la sécurité des usagers), et adopter une vision citoyenne responsable » Cercad p7

- **Quelles spécificités régionales pour la Performance environnementale des Bâtiments ?**

Le premier constat sur cette question est l'homogénéité des réponses apportées à la question précédente dans les 8 régions étudiées : les thématiques prioritaires sont similaires.

A cette question qui était posée de façon spécifique dans les entretiens, on peut noter plusieurs types de réponses de ce qui constitue pour les acteurs du panel une spécificité régionale :

- **La spécificité de contexte du parc** : par exemple, la surreprésentation des maisons individuelles dans le parc bâti et un fort étalement urbain en Poitou-Charentes, la problématique de précarité énergétique en Champagne-Ardenne, ...
- **La spécificité liée au contexte économique et aux filières économiques locales** : bois, paille, chanvre, et autres matériaux biosourcés... les productions d'énergie locale comme l'éolien ou l'hydrolien
- **La spécificité des techniques spécifiques au bâti traditionnel** : par exemple, la terre crue, les colombages, la pierre et la brique en Basse-Normandie
- **La spécificité climatique** : par exemple l'importance de la prise en compte du confort d'été en Midi-Pyrénées, la zone climatique ...

« Concernant les spécificités régionales à la performance environnementale des bâtiments pour la Région Pays de la Loire, deux critères sont évoqués mais par un faible nombre d'acteur : la filière bois (9/33), le solaire (2/33) ». Novabuild p27

- **La performance environnementale, quelle valeur ajoutée par rapport à la qualité environnementale ou aux biosourcés ?**

Lors des réunions régionales notamment, les échanges ont montré que nombre des acteurs engagés dans la qualité environnementale ne perçoivent pas la valeur ajoutée de la performance environnementale des bâtiments. Pour eux, les choix qu'ils effectuent pour la qualité environnementale des bâtiments et leur expérience acquise en la matière, garantissent de fait la performance environnementale. Cela leur semble tout particulièrement vrai dans le cadre du choix des matériaux ou classiquement

les matériaux « naturels » sont perçus comme naturellement bons pour la planète et la santé.

« Pour certains, les outils existent déjà (référentiel HQE) et sont suffisants. Certains estiment ne pas avoir besoin d'outils, leurs connaissances étant suffisantes. CETE de l'Est, p24. »

• **Une performance environnementale perçue comme trop complexe et trop coûteuse ?**

Alors même, que la performance environnementale est encore une notion « floue » pour les acteurs (cf. questions précédentes), elle est d'ores et déjà perçue comme trop complexe et trop coûteuse par ces mêmes acteurs.

Cette perception est liée à plusieurs facteurs :

- l'environnement renvoie au multicritère, or les acteurs pensent ne pas avoir la capacité de traiter tous les critères.
- la perspective anticipée par les acteurs de contraintes liées à des exigences de performance ambitieuses qui nécessitent des temps d'études supplémentaires et un possible surcoût de mise en œuvre.
- Les FDES, les résultats d'ACV Bâtiment qui sont des informations techniques difficilement appréhendables par les utilisateurs, maitres d'ouvrages...

« L'aspect financier représente également un frein à la démarche. Voici quelques propos tirés du questionnaire en ligne : « la performance a un coût ; il y a une peur des surcoûts ; cela représente un surinvestissement initial ; le budget alloué aux opérations est trop faible ». Novabuild p25

3.1.2. QUELS OUTILS ASSOCIENT LES ACTEURS A LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS.

• **Quels outils associés à l'évaluation de la performance environnementale ?**

Les outils les plus cités par les acteurs, dans le cadre d'une question à choix multiples, pour l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments sont par ordre de réponses : les études thermiques, les référentiels de certification et l'analyse de cycle de vie. Viennent ensuite, les grilles d'évaluation internes et locales (cf. annexe 3).

La primauté des études thermiques est à mettre en lien directe avec la perception des thématiques liées à la performance environnementale qui mettait en avant comme premier thème la performance énergétique.

Les référentiels de certification constituent quant à eux effectivement une évaluation de la qualité environnementale des projets et un outil utilisé par les acteurs pour ce faire.

Certains Maîtres d'Ouvrage s'appuient sur des labels et certifications (habitat environnement, BREEAM, HQE) qui permettent de cadrer la démarche en apportant des outils et une méthodologie et par conséquent de la clarté dans un système complexe dû à la multiplicité des critères qui peuvent être pris en compte. Ce cadre leur permet de les guider dans la définition de leurs choix et de leurs priorités. Creadh, p29

Enfin, il est intéressant de noter que les outils d'analyse de cycle de vie arrivent en troisième position de ce classement. Ils sont cités par 1 personne sur 10 à 1 personne sur 2 en fonction des panels régionaux. Le fait qu'ils soient cités est encourageant pour le développement de la performance environnementale des bâtiments. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient utilisés.

• **Quelle connaissance des logiciels d'ACV ?**

Tous les rapports régionaux citent au moins un logiciel d'ACV. L'outil le plus cité est le logiciel Elodie, développé par le CSTB et utilisant les données produits de la Base INIES.

Connu en :	Cocon	Simapro	Elodie	Equer
Champagne-Ardenne	1		1	
Basse-Normandie	1	1	1	
Midi-Pyrénées	1		1	
Lorraine	1		1	1
Nord pas de calais			1	1
Aquitaine	1		1	1
Poitou-Charentes				
Pays de la Loire	1	1	1	
Total	5	1	6	3

D'une manière générale, on peut également constater que les acteurs connaissent plus ou moins les différents outils existants, tels que ELODIE, EQUER ou COCON pour l'ACV, mais ne les utilisent pas pour des questions de manque de moyens humains et financiers. CETE de l'Est/ LQE p15

On peut noter également qu'ont été cités à cette occasion également des outils d'impact carbone comme le bilan carbone et le logiciel « be global » (logiciel gratuit belge réalisant un bilan énergétique global du bâtiment ainsi que le bilan des émissions de gaz à effet de serre).

3.1.3. QUELLES PRATIQUES DE L'ACV POUR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS ?

• Quelle pratique de l'ACV Bâtiment ?

La réalisation d'ACV Bâtiment n'est pas encore ce que l'on pourrait qualifier de pratique courante. Néanmoins, des exemples locaux ont pu être identifiés dans l'ensemble des 8 régions enquêtées et présentées dans le cadre des réunions régionales. Ces derniers ont généralement été conduits dans le cadre des tests HQE Performance.

Il a également été observé l'utilisation « d'ACV partielle » pour l'évaluation de l'énergie grise ou des émissions de GES plutôt dans une logique de développement des connaissances que comme support d'exigences.

« Il faut noter cependant que l'évaluation des PEB, ne fait généralement pas partie des missions du MOe. C'est pourquoi, bien souvent, la méthodologie adoptée en conception consiste essentiellement à vérifier le respect de certaines pratiques plutôt qu'à évaluer de manière quantitative. A travers l'enquête qui a été menée, nous avons pu constater qu'aucune ACV globale n'est réalisée lors de la conception, telle que peut le faire ELODIE.

Quelques MOe proposent néanmoins des ACV partielles, c'est-à-dire uniquement pour quelques indicateurs : consommations énergétiques globales du bâtiment (énergie grise + consommations énergétiques) et émissions de GES globales. Le logiciel utilisé est « be global ». Il s'agit d'un logiciel gratuit belge, disponible en ligne. » CETE de l'Est – LQE, p14

« La direction régionale de l'ADEME, dans son appel à projet DéfiBat propose l'utilisation des ACV pour l'évaluation de critères uniques comme l'énergie grise ou les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment (Elodie, Cocon). » Arcène, p21

« Les exigences de performances ne sont formulées que sur les aspects énergétiques (BBC rénovation), l'évaluation des autres aspects comme les émissions de GES, est demandée pour sensibiliser et former les acteurs aux méthodes mais ils ne font pas l'objet d'exigences en termes de niveau de performance » Arcène p19

3.2 LES ECO-CONDITIONNALITES EN MATIERE D'AIDES ET DE COMMANDES PUBLIQUES

Une définition de l'éco-conditionnalité a été proposée afin de s'assurer de la compréhension par les acteurs de ce que recouvrait cette notion dans le cadre de l'étude. Une éco-conditionnalité a ainsi été définie comme : « un soutien pouvant être de différentes formes (financier, fiscal, facilités diverses, etc ...), subordonné au respect de conditions environnementales ».

Deux types principaux ont été notamment étudiés :

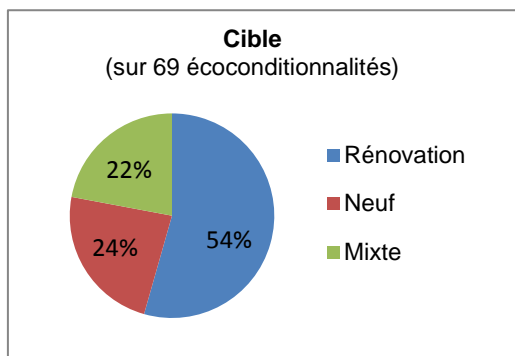
- l'aide éco-conditionnée : dispositif de soutien de projet octroyé par un acteur extérieur subordonné au respect de conditions environnementales définies par cet acteur.
- la commande éco-conditionnée : marché dont l'obtention est conditionnée par le respect de critères environnementaux intégrés dans le cahier des charges.

3.2.1 QUELS DISPOSITIFS D'AIDES ECO-CONDITIONNEES : POUR QUI, POURQUOI ?

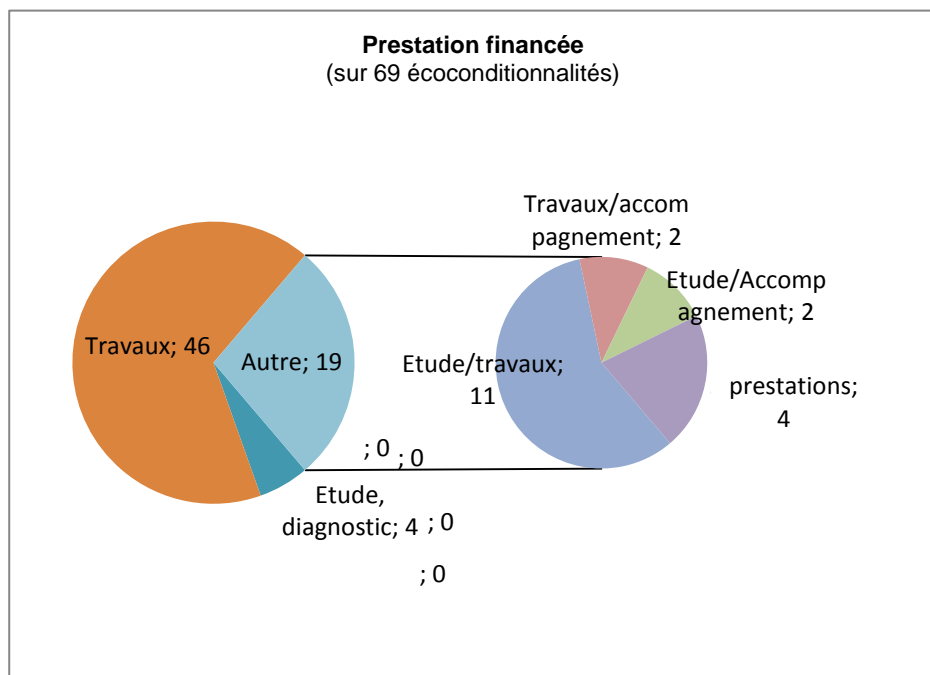
• Quels dispositifs d'aides éco-conditionnées pour les ouvrages disponibles en région ?

69 dispositifs, dont 14 nationaux, ont été recensés dans le cadre des 8 études régionales. L'étude n'ayant pas cherchée à être exhaustive sur ce point, le nombre de dispositifs est certainement supérieur. L'ensemble des dispositifs identifiés est caractérisé en Annexe 4.

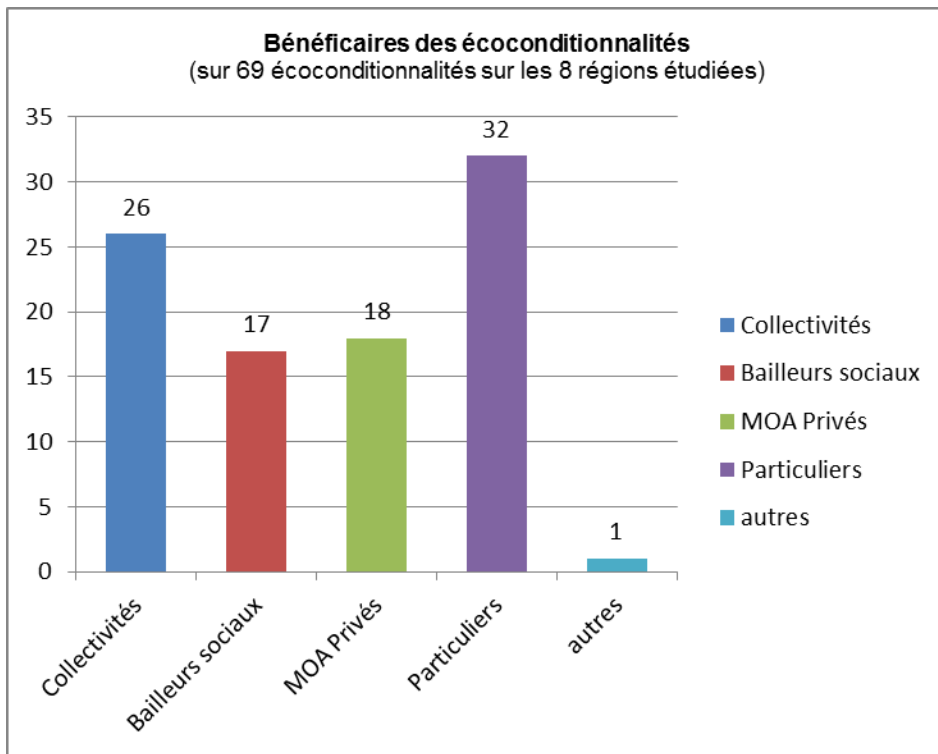
Comme le montrent les graphiques ci-dessous, les aides éco-conditionnées pour les ouvrages ont pris le virage de l'enjeu de rénovation du parc. Elles lui sont en effet dédiées pour plus de la moitié d'entre elles.



Les aides soutiennent à plus de 85% des travaux.

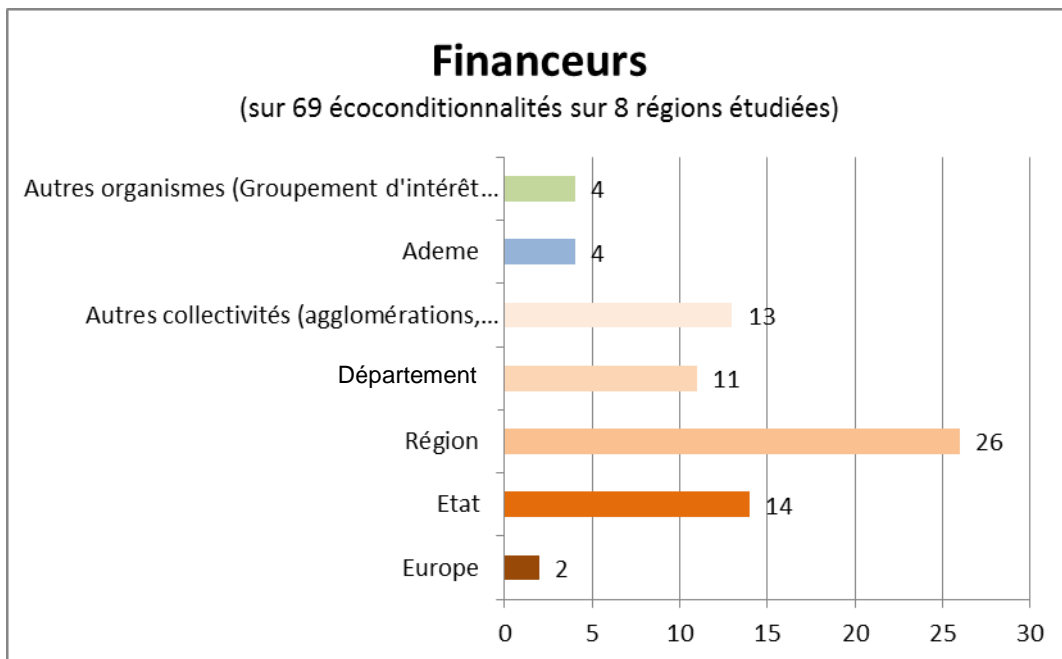


Toutes les catégories de maître d'ouvrage bénéficient de ces éco-conditionnalités avec un nombre de dispositifs identifiés plus important pour les particuliers que pour les collectivités.

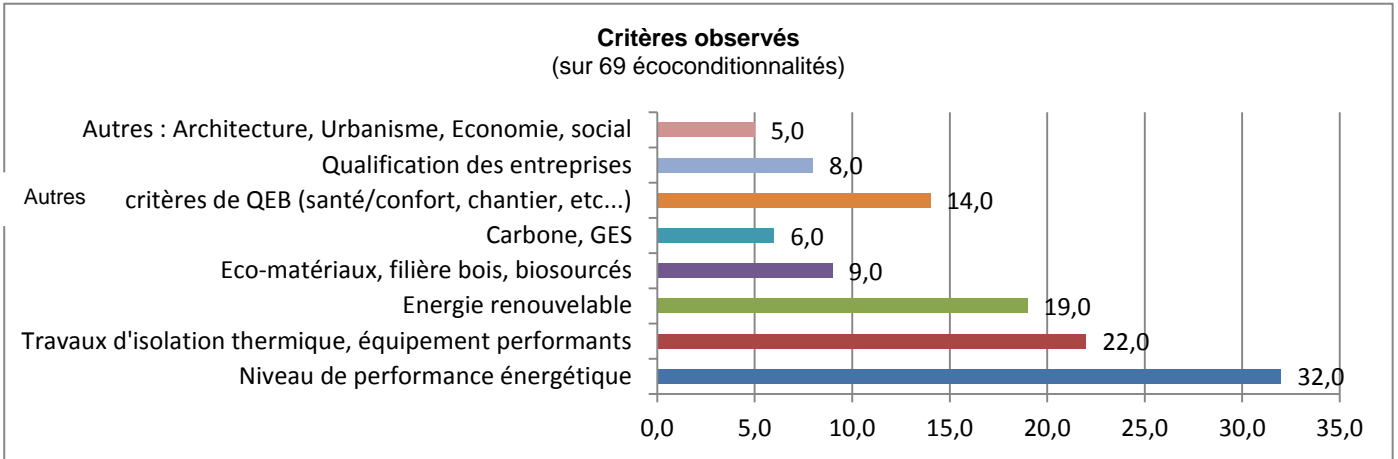


• **Qui sont les auteurs des dispositifs d'aides éco-conditionnées pour les ouvrages en région ?**

Les Conseils Régionaux ressortent de cette étude comme les principaux auteurs de dispositifs d'aides éco-conditionnées pour les ouvrages, l'Etat arrivant en second suivi de près par les autres collectivités.



- **Quels sont les critères d'attribution de ces aides ?**



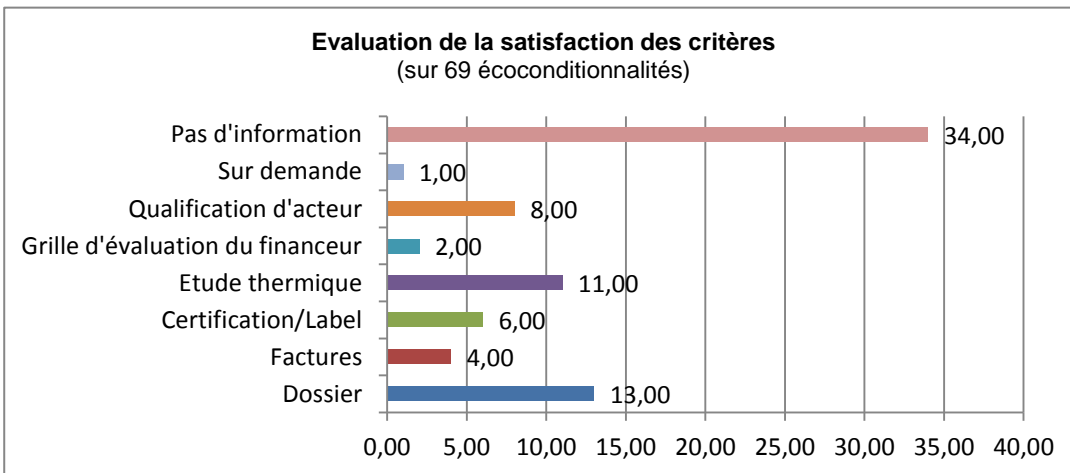
La plupart des éco-conditionnalités repose sur des conditions liées à l'énergie. Plusieurs types de critères sont utilisés : les plus fréquents l'atteinte d'un niveau de performance énergétique avec pour référence le label BBC Effinergie ou un niveau inférieur au niveau RT. Viennent ensuite, la mise en œuvre de solutions identifiées d'isolation et d'équipements performants. On constate que les critères de niveau de performance sont plutôt exigés pour les collectivités, bailleurs sociaux et les critères de moyens pour les particuliers.

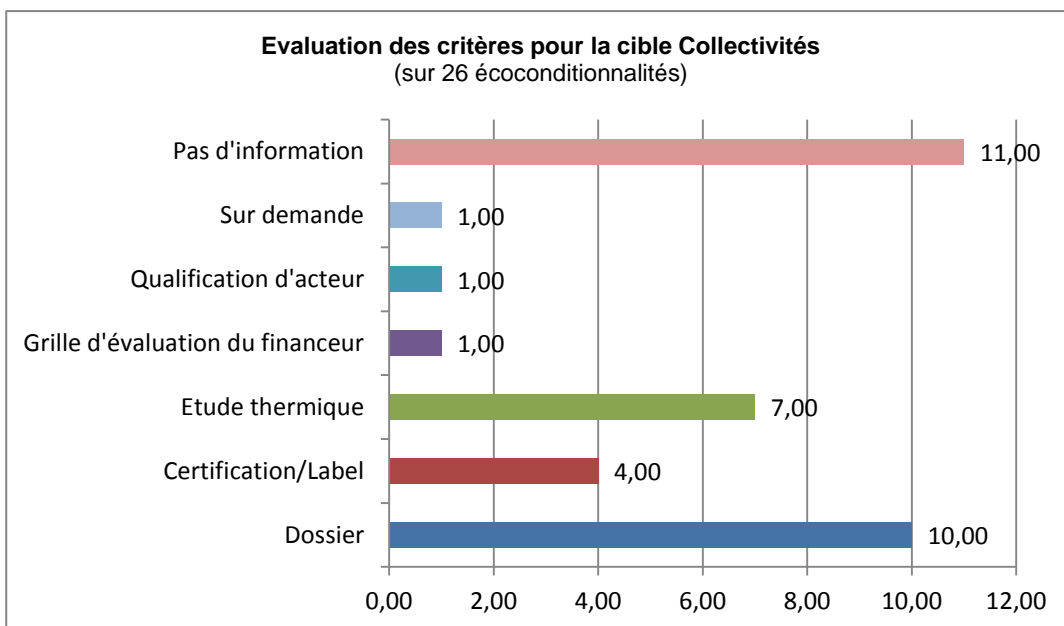
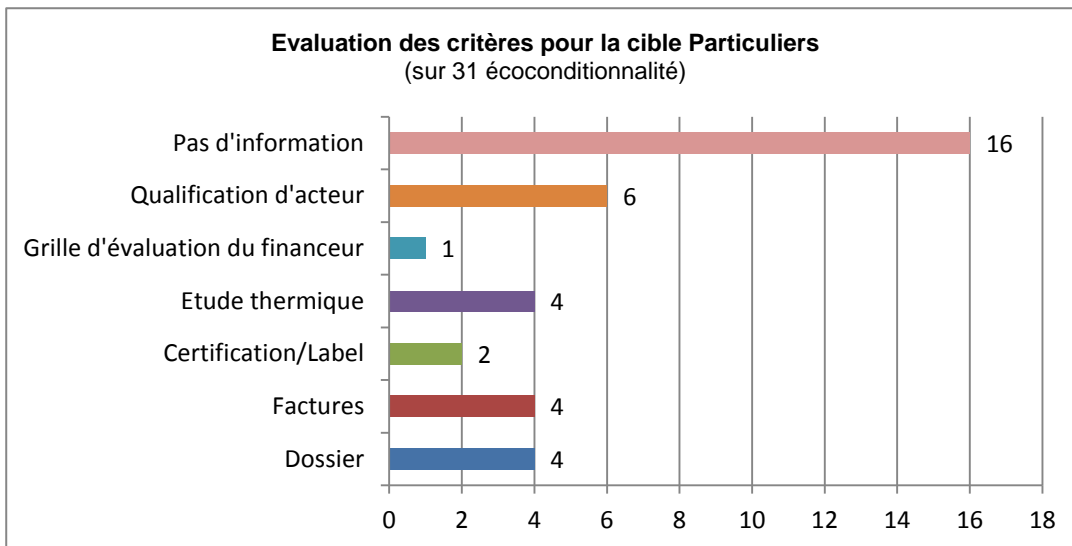
On notera que le critère de « qualification des entreprises » est principalement demandé dans le cadre des aides destinées aux particuliers et les « autres critères de QEB » et « ENR » pour les aides destinées aux collectivités.

- **Quels modes de preuve du respect des conditions environnementales fixées justifient le soutien apporté ?**

Il est intéressant de constater que le principal résultat à cette question est une non réponse. Les échanges avec les acteurs ont montré que si la question des critères est largement débattue et définie par les acteurs, la question de leur évaluation l'est moins souvent et limitée à du déclaratif.

Qualification des acteurs, certifications et labels, études thermiques sont néanmoins des modes de preuves utilisés dont il serait intéressant de suivre l'évolution.





3.2.2 QUELLES PERCEPTIONS DES ACTEURS DES DISPOSITIFS D'AIDES ECO-CONDITIONNEES POUR LES OUVRAGES ?

- **Quelle connaissance des dispositifs d'aide ?**

Les études régionales ont mis en avant la méconnaissance par les acteurs régionaux des dispositifs d'aides éco-conditionnées pour les ouvrages. Plusieurs facteurs explicatifs sont avancés :

- Leur multiplicité. L'identification dans cette étude, sans souci d'exhaustivité, de 69 dispositifs sur 8 Régions atteste de cette réalité.
- Le manque de communication sur ces dispositifs. Dans le cadre des échanges liés à cette étude, plusieurs acteurs ont même évoqué un manque de transparence sur ces derniers.
- L'instabilité des dispositifs

Les acteurs ont également souligné la **lourdeur de ces dispositifs au regard du montant des aides attribuées.**

« Les professionnels ont une vision relativement opaque des éco-conditionnalités, et beaucoup pensent qu'ils n'y ont pas accès » Cercad , p14.

« Il existe des centaines de dispositifs d'aides... mais leurs existences ainsi que leurs modalités d'utilisation sont très mal connues ... Cette méconnaissance des éco-conditionnalités peut s'expliquer à la fois par leur grand nombre, leurs versatilités d'une année à l'autre, et leurs modalités d'utilisation complexes. En effet ce dernier point a été évoqué par de nombreux acteurs qui regrettent les lourdeurs administratives (les aides ne couvrent parfois pas le temps investi) » Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes, p19 et 27

« Seulement 35% des personnes interrogées ont connaissance d'éco-conditionnalités » Creadh, p15

Les acteurs ont également dans le cadre des conférences régionales fait part de leurs retours d'expérience sur les aides « aux études » qui selon eux montrent des limites. En effet, si ces aides permettent d'élaborer des préconisations pertinentes sur les projets, le passage à l'acte n'est pas toujours au rendez-vous.

La création d'un « guichet unique » pour ces aides a été fréquemment suggérée par les acteurs comme réponse aux difficultés identifiées.

- **Quel fondement « scientifique » aux critères proposés et quelles vérifications de leur respect ?**

On constate dans les éco-conditionnalités étudiées l'attribution d'aide pour certaines solutions, filières qui interrogent sur le pourquoi celles-ci et pas d'autres. A titre d'exemple pourquoi accorder des aides à des projets avec de l'ENR solaire et pas à ceux avec géothermie ?...

« Certains acteurs ont une perception négative des éco-conditionnalités car ils considèrent qu'elles pénalisent les acteurs qui ne peuvent pas y satisfaire. L'exemple de la levée de boucliers des constructeurs de charpente métallique face à la mise en place d'une aide favorisant les charpentes bois dans les bâtiments agricoles illustre bien cette idée. » Arcad p25

Un accompagnement des acteurs sur la formulation des critères est certainement nécessaire.

« Les maîtres d'ouvrages ont besoin de référentiel pour accrocher leurs ambitions à des critères pertinents et valider les résultats demandés ». p33 Cluster Poitou-Charentes

3.3 FREINS, ATTENTES ET LEVIERS LIES A LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS

3.3.1 QUELS FREINS

- **Un contexte actuel peu propice**

Le contexte économique actuel contraint les entreprises à se mobiliser en priorité sur l'obtention de marchés, elles n'ont donc pas les marges nécessaires pour investir sur des objectifs de moyen terme.

« Aujourd'hui, le contexte économique étant assez difficile pour les entreprises, celles-ci ont pour premier objectif de subsister et de décrocher les marchés. Les préoccupations de l'horizon 2020 ne font pas encore l'objet de réflexion chez ces acteurs. » CETE Nord Picardie / CD2E, p2

« Dans un secteur en crise comme celui du BTP actuellement, il semble en effet difficile de promouvoir une évaluation non-obligatoire malgré son utilité » Cercad, p17

Beaucoup d'entre elles sont encore en phase de « digestion » de la RT 2012 avec des problématiques de mise en œuvre sur les chantiers et de compétences des acteurs. De plus, elles souhaitent bénéficier du recul nécessaire sur ces nouvelles exigences avant d'en envisager de nouvelles.

« Le manque d'information du retour sur investissement des démarches en faveur de l'environnement, n'incite pas à entreprendre des travaux. Creadh, p25 »

Soucieuses du maintien des emplois sur leur territoire, les collectivités territoriales sont très focalisées sur le développement économique local et moins sur l'environnement « pour la planète » d'où l'importance pour ces acteurs des filières locales : biosourcés, ENR... et l'innovation locale. Dans les huit Régions étudiées, les biosourcés sont une priorité politique affichée.

« Dans ce cadre de morosité économique, l'argument environnemental pèse moins », Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes p33

- **Des résistances culturelles au changement**

Dans l'évolution vers la performance environnementale des bâtiments, les freins culturels sont certainement à ne pas négliger.

La résistance aux changements et à l'application de nouvelles règles, mais aussi le manque d'habitude reviennent souvent dans les réponses. Il ressort aussi la complexité du sujet avec une approche pluridisciplinaire non habituelle dans l'acte de construire. Enfin, le manque de volonté est également cité à plusieurs reprises. Creadh p30

Par ailleurs, il existe un énorme frein culturel, la force des habitudes due à 40 ans de construction conventionnelle. Certains estiment que le milieu du bâtiment est trop conservateur, et qu'il est doté d'une énorme inertie lorsqu'il s'agit de

changer les habitudes ancrées depuis les débuts de la construction massive. Un tel changement ne pourra avoir lieu que s'il est imposé. Cercad p 17

3.3.2 QUELLES ATTENTES

- **Démontrer les bénéfices pour l'utilisateur**

Dans le contexte peu propice décrit précédemment, les usagers ont une attente forte de connaissance des bénéfices que va leur procurer la performance environnementale à leur échelle. Ils sont très attentifs notamment au fait que cette dernière n'engendre pas de surcoûts ou ne se fasse pas au détriment de leur qualité de vie.

Les acteurs doivent faire la démonstration que la performance environnementale ne se construit pas au détriment du prix et des attentes de fonctionnalités et d'usage. (Poitou ?)

Les critères de satisfaction des usagers (confort, santé...) semblent aussi importants que le critère énergétique. Ils sont en effet cités de façon aussi récurrente dans les attentes des acteurs. Arcad. p25

Les propriétaires occupants attendent désormais des bénéfices directement mesurables des produits et services qui leur sont présentés notamment au regard des gains pour leur pouvoir d'achat. Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes, p10.

- **Disposer d'outils fiables et accessibles à tous types d'acteurs**

Pour utiliser la performance environnementale des bâtiments, les acteurs sont en attente d'outils. Au côté des outils experts, doivent voir le jour des outils de vulgarisation et des outils en mode simplifié afin que chacun dispose d'outils appropriés à sa mission dans la chaîne de l'acte de construire.

« Il serait intéressant de développer des logiciels de thermique simplifiés, ainsi que des guides pratiques de vulgarisation des notions de performance environnementale, à proposer aux architectes et artisans pour qu'ils puissent toucher du doigt ces aspects. » Cercad, p18

« Le besoin le plus cité en terme d'outils attendus est relatif à des outils d'autoévaluation. Les MOE et architectes sont en demande quasi unanime de ce type pour une évaluation fiable en phase conception. » Arcad, p29

« L'idée de simplification des outils existants est cependant la plus mise en avant par les acteurs, et ce, autant pour l'énergie grise, les référentiels de certification que pour l'ACV dans sa méthodologie et ses outils. » Arcène, p33

Les acteurs plus « experts » interrogés ont mis en avant aussi la question de la fiabilité des outils au sens de la comparabilité des résultats obtenus notamment. En effet, l'attente de comparaison des projets pour pouvoir se situer est forte or elle suppose que les résultats ne soient pas différents d'un outil à l'autre.

« Il serait souhaitable de concevoir des logiciels plus fiables dont les résultats ne diffèreraient pas totalement à cause d'un léger écart de données d'entrée. Les caractéristiques approximatives des résultats de ces logiciels, tel que bilan carbone, analyse de cycle de vie et STD rend la démarche difficile à contractualiser. Ils devraient être plus simples à utiliser et moins différents dans leur manipulation. Par exemple, une Analyse de Cycle de vie véhicule une image encore trop approximative, de plus le temps d'exécution ne permet pas de systématiser la méthode. » Creahd, p28

« Un outil d'ACV Bâtiment réglementaire simplifierait les comparaisons entre projets. » CETE de l'Est / LQE, p24

- **Disposer des nouvelles pratiques : plus de temps en conception, BIM, objectifs de résultats, coût global**

La mise en œuvre de la performance environnementale a été associée par les acteurs du panel à plusieurs évolutions des pratiques dans l'acte de construire.

La première est de pouvoir disposer de **plus de temps en conception**. En effet, pour optimiser les choix, éco-concevoir il faut pouvoir tester plusieurs scénarios et disposer du temps nécessaire à une approche itérative.

« La performance environnementale demande des temps d'études supplémentaires, temps que les maîtres d'ouvrages ne s'accordent que très rarement » Cercad, p17

Elle suppose aussi **une formulation de la commande en termes de besoin, de résultats et non de solutions techniques**. Lors des réunions régionales notamment a émergé la question du comment l'équipe de maîtrise d'œuvre peut optimiser les projets au regard de la performance environnementale si les choix d'équipements énergétiques, de structure... sont imposés ? Il est important aussi de laisser la possibilité aux entreprises de proposer des variantes pour les mêmes raisons sur les produits.

L'appréciation des projets dans une approche de coût global en mettant en avant notamment les coûts d'exploitation est aussi un levier pour justifier des choix différents.

« L'approche en coût global est abordée par plusieurs acteurs ...le coût des études préalables de conception est finalement très faible si l'on raisonne sur la durée de vie du bâtiment et sur les économies qu'il permettra de générer directement (économies de charges d'exploitation, de maintenance et de déconstruction) et indirectement (bénéfices sur l'environnement, la santé ...). » Creadh, p30.

« Il faut prendre en compte dans le financement des opérations, les coûts de fonctionnement, d'entretien et de maintenance sur la durée de vie des bâtiments et à minima sur la durée des emprunts. » Novabuild, p29

Enfin, lors des réunions régionales la présentation de modélisation d'ACV Bâtiment a fait ressortir le besoin de données comme les métrés... et la facilitation que peut apporter l'utilisation du BIM (Building Information Model).

3.3.3 DES LEVIERS

- **Un nouveau challenge pour les pionniers**

Dans le cadre de leurs projets innovants, exemplaires, vitrines, les acteurs imaginent les bâtiments 2020. Ces projets, souvent inscrits dans le dispositif PREBAT, constituent un vivier intéressant d'apprentissage pour la performance environnementale des bâtiments et de constitution de références territoriales sur le sujet.

- **Message fort des pouvoirs publics (l'Etat et les Régions) sur les orientations 2020**

Les acteurs sont en attente d'un cap clair des pouvoirs publics sur les orientations 2020. Et il est évident que dans ce contexte économique difficile, l'incitation financière est un vrai plus pour amorcer un mouvement.

« L'incitation financière avec un vrai engagement politique est également préconisée comme un levier efficace. » Arcad, p28

- **Formation et sensibilisation : « convaincre avant de contraindre »**

Les acteurs ont insisté sur le besoin de pédagogie et de formation des acteurs sur le terrain. La sensibilisation des maîtres d'ouvrages publics qui structurent le secteur par leurs commandes et des élus en particulier semble incontournable.

« La formation doit s'entendre comme la diffusion du savoir au sens large : information locale et nationale, accompagnement des usagers, formation des entreprises, assistance/conseil aux maîtres d'ouvrages individuels, formation des enseignants, campagnes de sensibilisation des élus et du public... » Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes, p23

« Il faut former les acteurs et en particulier les maîtres d'ouvrage à comprendre ce qu'est la performance environnementale dans ses différents sens afin qu'ils puissent bien définir les commandes. » Novabuild, p29

- **Les clauses environnementales dans les marchés publics comme soutien en phase émergente**

La commande publique est un levier pour intégrer dans les pratiques la performance environnementale et mettre le pied à l'étrier aux professionnels.

« Les clauses environnementales dans les marchés de travaux semblent effectivement un moyen efficace de tirer les acteurs vers le haut et de favoriser leur montée en compétence. » Arcène, p32

« Les cahiers des charges constituent également un levier intéressant pour favoriser la montée en compétence des acteurs. L'accès à ces marchés peut, en effet, être conditionné par l'atteinte d'objectifs thermiques, environnementaux et sanitaires spécifiques. Les marchés publics constituent le levier principal à ce niveau. » CETE Nord Picardie / CD2E, p3

- **Affichage des résultats – Valeur verte**

Les acteurs proposent également pour faciliter l'appropriation de la performance environnementale qu'elle soit associée à un affichage standardisé des résultats.

« la Performance Environnementale du Bâtiment doit s'appuyer sur des indicateurs simples à comprendre et à mettre en œuvre. Par exemple : 5 étoiles, A.B.C.D.E.F., seuil à respecter, feux vert / orange / rouge, ... » Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes, p35

« Proposer un affichage plus ludique et pédagogique de la performance environnementale dans les bâtiments. Une étiquette pourrait afficher la performance d'un bâtiment et permettre de promouvoir des solutions plus vertueuses. Il serait important d'établir cet outil par le biais d'un label qui bénéficie de crédibilité face au public. Pour rendre cette campagne pertinente, il serait nécessaire de communiquer amplement sur le sujet. » Creadh, p28

4 CONCLUSION

L'état des lieux dressé par cette étude sur la perception de la performance environnementale dans les territoires montre que ce sujet est encore émergent sur le terrain et que des efforts importants de sensibilisation et d'accompagnement seront nécessaires pour atteindre un niveau d'appropriation par les acteurs équivalent à celui du thème énergétique.

A condition de bien intégrer les freins identifiés et en particulier le contexte économique difficile du secteur, la résistance au changement de nombre d'acteurs, la nécessité de démontrer les bénéfices pour les utilisateurs et de mettre à la disposition des professionnels des outils adaptés, l'évolution vers la performance environnementale semble tout à fait atteignable. Elle est même attendue pour les acteurs les plus en pointe.

La performance environnementale peut être une réponse aux points soulevés par l'étude sur les éco-conditionnalités, multiplicité des dispositifs, interrogation sur les fondements des critères d'éco-conditionnalité et modes de preuve de la satisfaction de ces critères. Ces éco-conditionnalités tant au niveau de la commande publique que des aides apportées peuvent également constituer un soutien très important pour enclencher la dynamique de la performance environnementale.

Pour renforcer cette dynamique, des outils de sensibilisation devraient être conçus et portés dans les territoires.

Annexe 1 : Trame d'entretien

Partie 1 : Identification : (l'identité des déclarants ne sera en aucun cas communiquée de façon nominative)

Répondant

1. Prénom (texte ; optionnel)
2. Nom (texte ; optionnel)
3. Fonction (texte ; obligatoire)
4. Mail (texte ; obligatoire)
5. Téléphone (texte ; optionnel)

Structure

6. Nom de votre structure (texte ; optionnel)
7. Vous travaillez pour : (choix unique ; obligatoire) :
 - Une collectivité territoriale
 - Un service déconcentré ou un établissement public
 - Un CAUE
 - Un bailleur social,
 - Un promoteur, un constructeur
 - Un maître d'œuvre (architecte, ingénieur, ...)
 - Une entreprise du BTP
 - Un industriel
 - Une université, un pôle de compétitivité, un cluster
 - Une autre structure
8. Votre activité professionnelle principale concerne : (choix multiples, obligatoire)
 - La construction de maisons
 - La construction de logements collectifs
 - La construction de bâtiments non résidentiels
 - La rénovation de maisons
 - La rénovation de logements collectifs
 - La rénovation de bâtiments non résidentiels
9. D'autres constructions ou rénovations : précisez (texte ; optionnel)

Partie 2 : Questions préliminaires spontanées:

10. Selon vous qu'est-ce que la performance environnementale des bâtiments ? (question ouverte ; texte ; obligatoire)
11. Selon vous comment évaluer la performance environnementale des bâtiments ? (question ouverte ; texte ; obligatoire)

Partie 3 : Pratique de l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments : (A remplir si vous avez déjà évalué ou avez connaissance d'évaluations de la performance environnementale de bâtiments)

Vos évaluations des performances environnementales

12. Dans quel contexte êtes-vous amenés à évaluer la performance environnementale des bâtiments ? (question ouverte ; texte ; obligatoire)
13. Quels sont les objectifs de cette évaluation ? : (choix multiples ; obligatoire)
 - Eco-conception
 - Notation
 - Benchmark
 - Affichage/Communication
 - Certification accréditée, demande de label réglementaire
 - Labels régionaux
14. Autre : Précisez (texte ; optionnel)
15. Sur quels critères vous basez vous pour ces évaluations ? (choix multiples ; obligatoire)

- La qualité des matériaux
 - La provenance des matériaux, (filière spécifique, filière locale, biosourcée)
 - La mise en œuvre de systèmes ou procédés vertueux
 - La prise en compte de l'énergie grise
 - La prise en compte de la biodiversité
 - La démarche qualité des acteurs / le management environnementale
 - La gestion environnementale du chantier
 - La performance énergétique au-delà de la RT 2012
 - La bonne gestion de l'eau
 - La bonne gestion des déchets
 - Le confort (acoustique, hygrothermique, visuel, olfactif)
 - La qualité sanitaire (air, eau, espaces)
 - La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre
 - La bonne maintenance, la pérennité
16. Autres précisez (tete ; optionnel)
17. Quels outils utilisez-vous pour vos évaluations ? (choix multiples ; obligatoire)
- Grilles d'évaluation locales (Préciser la source dans les interviews)
 - Grilles d'évaluation internes
 - Référentiels de certification des organismes accrédités (Cerqual/Qualitel , Promotelec, Céquami, Certivéa)
 - Etudes thermiques
 - Analyse de cycle de vie
18. Autre : précisez (texte ; optionnel)

Les acteurs de votre région impliqués dans l'évaluation des performances environnementales

19. Pensez-vous que les acteurs de votre région prennent en compte l'évaluation des performances environnementales des bâtiments ? Si possible, expliquez succinctement votre réponse (texte ; obligatoire)
20. Quels sont, selon vous, les critères importants de l'évaluation de la Performance Environnementale des Bâtiments pour les acteurs du bâtiment dans votre région ? (choix multiples ; obligatoire)
- Je ne sais pas
 - La qualité des matériaux
 - La provenance des matériaux, (filière spécifique, filière locale, biosourcée)
 - La mise en œuvre de systèmes ou procédés vertueux
 - La prise en compte de l'énergie grise
 - La prise en compte de la biodiversité
 - La démarche qualité des acteurs / le management environnementale
 - La gestion environnementale du chantier
 - La performance énergétique au-delà de la RT 2012
 - La bonne gestion de l'eau
 - La bonne gestion des déchets
 - Le confort (acoustique, hygrothermique, visuel, olfactif)
 - La qualité sanitaire (air, eau, espaces)
 - La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre
 - La bonne maintenance, la pérennité
 -
21. Autre : précisez (texte optionnel)
22. Existe-t'il des outils connus/utilisés par les acteurs de votre région ? (choix multiples ; obligatoire)
- Je ne sais pas
 - Grilles d'évaluation locales (Préciser la source dans les interviews)
 - Référentiels de certification des organismes accrédités (Cerqual/Qualitel , Promotelec, Céquami, Certivéa)
 - Etudes thermiques
 - Analyse de cycle de vie
23. Autre : précisez

S'il s'agit d'un autre outil que ceux proposés ci-dessus, précisez, si possible :

24. nom (texte ; optionnel)
25. développeur (texte ; optionnel)
26. critère environnementaux et/ou sanitaire pris en compte (texte ; optionnel)
27. autres éléments de description (succinctement : principe de fonctionnement, remarques diverses) (texte ; optionnel)
28. base de données (texte ; optionnel)

Partie 4 : Eco-conditionnalités : (A remplir si vous avez mis ou allez mettre en place des écoconditionnalités ou si vous avez connaissance d'écoconditionnalités en place dans votre région)

Une écoconditionnalité est entendue comme un soutien pouvant être de différentes formes (financier, fiscal, facilités diverses, etc ...), subordonné au respect de conditions environnementales. Les questions de la partie 4 concernent vous-même ainsi que les acteurs de votre région.

29. Existe-t-il des écoconditionnalités en place ou en projet dans votre région ? (choix unique ; obligatoire)
 - Je ne sais pas
 - Oui
 - Non
30. Dans quel contexte avez-vous mis en place des écoconditionnalités pour les bâtiments ? (texte ; obligatoire)
31. Quelles sont ces écoconditionnalités (Nom, brève description) ? (texte ; obligatoire)
32. Quelles formes prennent ces éco-conditionnalités ? (choix multiples ; obligatoire)
 - Aide financière
 - Dispositif fiscal
 - Octroi de facilités diverses
33. Autre : précisez (texte ; optionnel)
34. Quels acteurs ont mis en place ces écoconditionnalités ? (texte ; obligatoire)
35. Quels sont les objectifs de ces éco-conditionnalités ? (choix multiples ; obligatoire)
 - Contribuer à la réalisation d'une politique environnementale de la collectivité
 - Inciter à la conception/réalisation de bâtiments plus performants et moins impactants sur l'environnement
 - Développer une filière/favoriser la montée en compétence des acteurs
 - Soutenir le marché de la construction
36. Autre ; précisez (texte ; optionnel)
37. Quels sont les acteurs qui peuvent bénéficier de ces écoconditionnalités ? (choix multiples ; obligatoire)
 - Bailleur social,
 - Promoteur, constructeur
 - Maitrise d'œuvre (architecte, ingénieur, ...)
 - Entreprises du BTP
 - Industriels
 - Collectivité
 - Particulier
 - AMO
38. Autre : précisez (texte ; optionnel)
39. Combien d'opération ont-elles bénéficié de ces éco-conditionnalités ? (texte ; obligatoire)
40. Quel volume financier a-t-il été octroyé dans le cadre de ces éco-conditionnalités ? (texte ; obligatoire)
41. Quels sont les critères pris en compte pour l'octroi de ces éco-conditionnalités ? (choix multiples ; obligatoire)
 - La qualité des matériaux
 - La provenance des matériaux, (filiale spécifique, filiale locale, biosourcée)
 - La mise en œuvre de systèmes ou procédés vertueux
 - La prise en compte de l'énergie grise
 - La prise en compte de la biodiversité
 - La démarche qualité des acteurs / le management environnementale
 - La gestion environnementale du chantier
 - La performance énergétique au-delà de la RT 2012
 - La bonne gestion de l'eau
 - La bonne gestion des déchets
 - Le confort (acoustique, hygrothermique, visuel, olfactif)
 - La qualité sanitaire (air, eau, espaces)
 - La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre
 - La bonne maintenance, la pérennité
 - Autres : précisez (texte ; optionnel)
42. Comment le respect de ces critères est-il vérifié ? (Choix multiples : obligatoire)
 - Respect de grilles d'évaluation locales (Préciser la source dans les interviews)
 - Obtention d'une certification ou d'un label réglementaire accrédité (Cerqual/Qualitel , Promotelec, Céquami, Certivéa)
 - Vérification de l'étude thermique
 - Analyse de cycle de vie
 - Simple déclaration
 - Audit des maîtres d'ouvrage
43. Autre : précisez (texte ; optionnel)

S'il existe d'autres outils connus ou utilisés par vous-même ou d'autres acteurs de votre région précisez, si possible :

44. nom (texte ; optionnel)
45. développeur (texte ; optionnel)
46. critère environnementaux et/ou sanitaire pris en compte (texte ; optionnel)
47. autres éléments de description (succinctement : principe de fonctionnement, remarques diverses) (texte ; optionnel)

Partie 5 : Vos attentes vis-à-vis de l'évaluation des performances environnementales des bâtiments et des éco-conditionnalités

48. Quels critères environnementaux devraient, selon vous, être considérés en priorité, dans l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments ? (question ouverte ; texte ; optionnel)
49. Quelles sont, selon vous les spécificités régionales à prendre en compte pour l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments ? (question ouverte ; texte ; optionnel)
50. De quel type d'outils souhaiteriez-vous disposer dans l'avenir pour évaluer la performance environnementale de vos bâtiments ? (question ouverte ; texte ; optionnel)
51. Quelles sont les difficultés rencontrées dans vos pratiques liées l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments ? (question ouverte ; texte ; optionnel)
52. Quels leviers imagineriez-vous pour le développement des performances environnementales des bâtiments dans votre région ? (question ouverte ; texte ; optionnel)
53. Etes-vous satisfait des éco-conditionnalités mise en place dans votre région dans le domaine du bâtiment ? Quels sont pour vous les améliorations qui devraient être apportées à ces éco-conditionnalités ? (question ouverte ; texte ; optionnel)

Annexe 1 bis : Questionnaire en ligne

Introduction :

Qu'est ce qui permet de dire qu'un bâtiment est environnementalement performant ?

Afin d'appréhender la vision, les pratiques et les besoins des acteurs territoriaux sur cette question, l'Association HQE, en partenariat avec huit centres de ressources et soutenue par l'ADEME et le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, a lancé la présente enquête.

Nous vous remercions d'avance, des quelques minutes que vous consacrerez à remplir le questionnaire ci-dessous.

Questionnaire :

Identification

1. Mail (texte ; obligatoire)
2. Vous travaillez pour : (choix unique ; obligatoire) :
 - Une collectivité territoriale
 - Un service déconcentré ou un établissement public
 - Un CAUE
 - Un bailleur social,
 - Un promoteur, un constructeur
 - Un maître d'œuvre (architecte, ingénieur, ...)
 - Une entreprise du BTP, ou un syndicat professionnel
 - Un industriel
 - Une université, un pôle de compétitivité, un cluster
 - Un autre type de structure
3. Votre activité professionnelle principale concerne : (choix multiples, obligatoire)
 - La construction de maisons
 - La construction de logements collectifs
 - La construction bâtiments non-résidentiels
 - D'autres constructions
 - La rénovation de maisons
 - La rénovation de logements collectifs
 - La rénovation bâtiments non-résidentiels
 - D'autres rénovations
 -

Pratiques de la performance environnementale des bâtiments

4. Quels critères vous permettent de dire qu'un bâtiment est performant environnementalement ? (Choix multiples ; obligatoire)
 - Je ne sais pas
 - La qualité environnementale des matériaux
 - La provenance des matériaux, (filière spécifique, filière locale, biosourcée)
 - La mise en œuvre de systèmes ou procédés vertueux (systèmes constructifs, équipements, etc...)
 - La gestion environnementale du chantier
 - La performance énergétique au-delà du niveau réglementaire de la RT 2012
 - La prise en compte de l'énergie grise
 - La bonne gestion de l'eau
 - La bonne gestion des déchets
 - La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre
 - La bonne maintenance, la pérennité
 - Le confort (acoustique, hygrothermique, visuel, olfactif)
 - La qualité sanitaire (air, eau, espaces)
 - La prise en compte de la biodiversité
 - La démarche qualité des acteurs / le management environnemental
 - D'autres critères
5. Quels outils vous permettent de vérifier la satisfaction de ces critères ? (choix multiples ; obligatoire)
 - Je ne sais pas
 - Grilles d'évaluation locales (Préciser la source dans les interviews)
 - Grilles d'évaluation internes
 - Référentiels de certification des organismes accrédités (Cerqual/Qualitel , Promotelec, Céquami, Certivéa)
 - Etudes thermiques
 - Analyse de cycle de vie
 - D'autres outils

6. Avez-vous déjà participé à la réalisation de bâtiments environnementalement performants ? (Choix unique ; obligatoire)
 - Oui
 - Non
7. Avez-vous connaissance de la réalisation de bâtiments environnementalement performants par d'autres acteurs de votre région ? (Choix unique ; obligatoire)
 - Oui
 - Non

Ecoconditionnalités

Une écoconditionnalité est entendu ici comme un soutien pouvant être de différentes formes (financier, fiscal, facilités diverses, etc ...), subordonné au respect de conditions environnementales.

8. Avez-vous mis en place / connaissez vous des éco-conditionnalités en place dans votre région ? (Choix unique ; obligatoire)
 - Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
9. Si vous avez mis en place ou connaissez des éco-conditionnalités en place dans votre région, quelles formes prennent ces éco-conditionnalités (choix multiples ; obligatoire)
 - Je ne sais pas
 - Aide financière
 - Dispositif fiscal
 - Octroi de facilités diverses
 - Autre : précisez (texte ; optionnel)
10. Quels sont les critères pris en compte pour l'octroi des éco-conditionnalités que vous connaissez dans votre région ? (choix multiples ; obligatoire)
 - Je ne sais pas
 - La qualité des matériaux
 - La provenance des matériaux, (filière spécifique, filière locale, biosourcée)
 - La mise en œuvre de systèmes ou procédés vertueux (systèmes constructifs, équipements, etc...)
 - La gestion environnementale du chantier
 - La performance énergétique au-delà de la RT 2012
 - La prise en compte de l'énergie grise
 - La bonne gestion de l'eau
 - La bonne gestion des déchets
 - La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre
 - La bonne maintenance, la pérennité
 - Le confort (acoustique, hygrothermique, visuel, olfactif)
 - La qualité sanitaire (air, eau, espaces)
 - La prise en compte de la biodiversité
 - La démarche qualité / le management environnementale
 - D'autres critères
11. Comment le respect de ces critères d'écoconditionnalité est-il vérifié ? (choix multiples ; obligatoire)
 - Je ne sais pas
 - Par le respect d'une grille d'évaluation locale
 - Par l'obtention d'une certification ou d'un label réglementaire accrédité (Cerqual/Qualitel , Promotelec, Céquami, Certivéa)
 - Par la vérification de l'étude thermique
 - Par une analyse de cycle de vie
 - Sur simple déclaration
 - Par un audit des maîtres d'ouvrage
 - Par un autre moyen

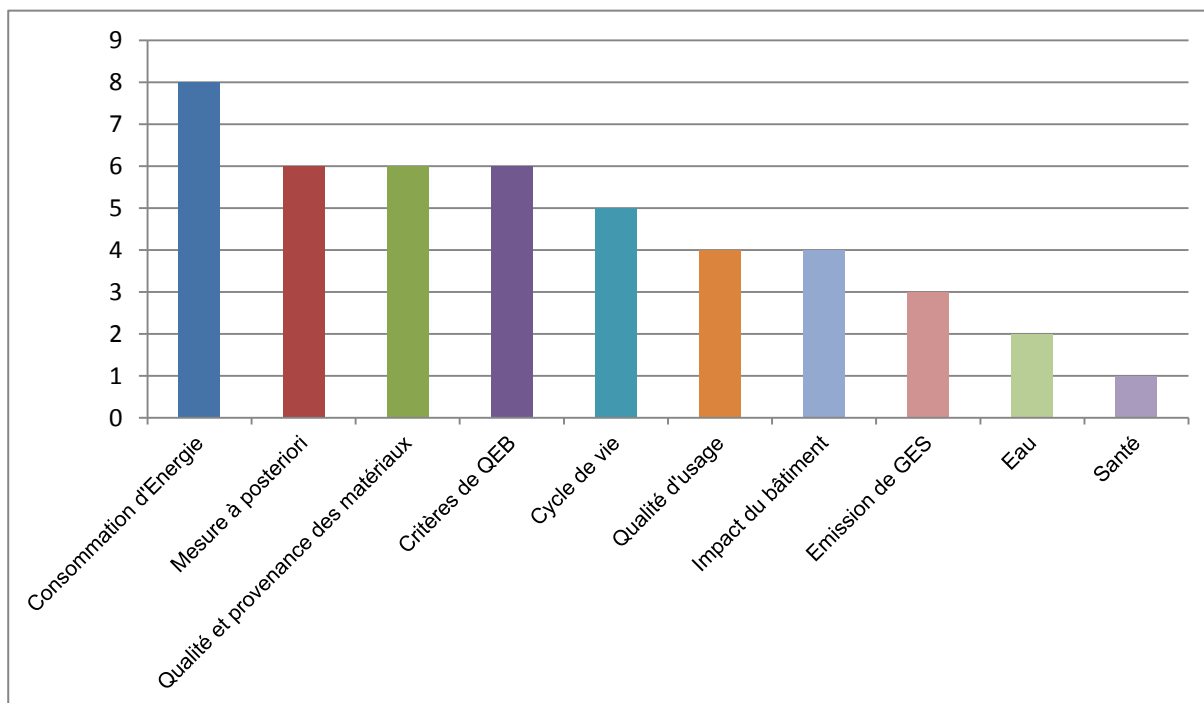
Vos attentes en matière d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments

12. Quels critères environnementaux devraient être considérés, selon vous, en priorité, dans l'évaluation des performances environnementales des bâtiments ? (Question ouverte ; texte ; optionnel)
13. Quelles sont les spécificités régionales à prendre en compte pour la performance environnementale des bâtiments ? (Question ouverte ; texte ; optionnel)
14. Quelles sont les difficultés rencontrées dans vos pratiques liées aux performances environnementales des bâtiments ? (Question ouverte ; texte ; optionnel)
15. Y a-t-il, selon vous, des freins à la prise en compte des performances environnementales dans la réalisation d'un bâtiment ? (Question ouverte ; texte, optionnel)

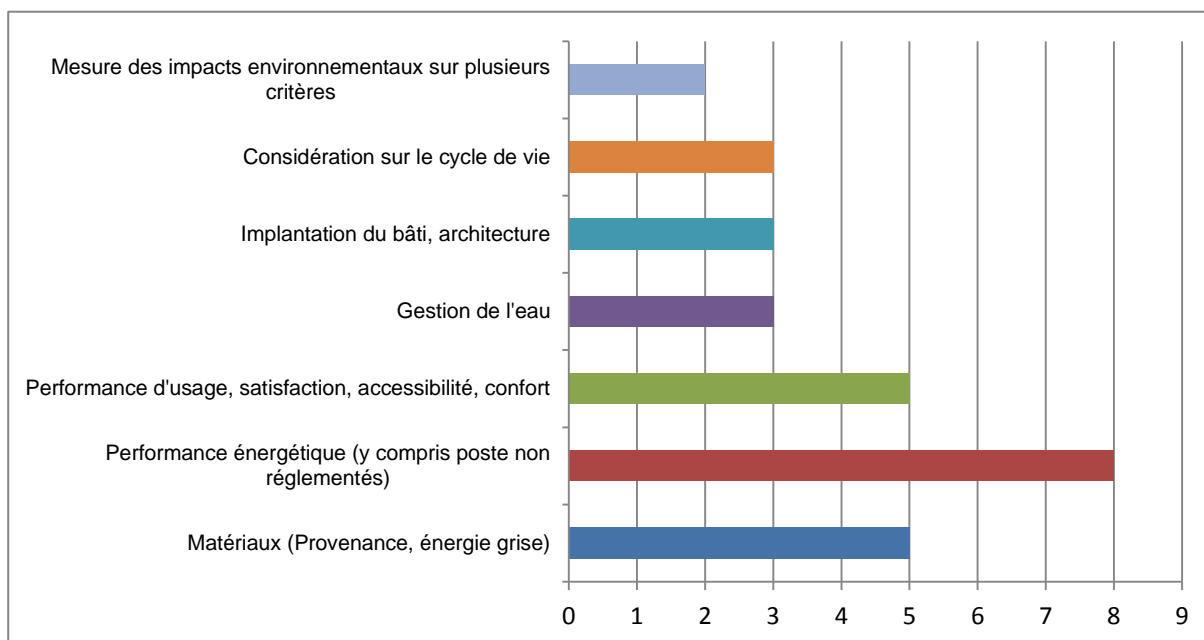
Quels leviers imagineriez-vous pour favoriser la prise en compte des performances environnementales dans la réalisation d'un bâtiment? (Question ouverte ; texte, optionnel)

Annexe 2 : Thématiques associées à la notion de performance environnementale des bâtiments : extraits des rapports régionaux

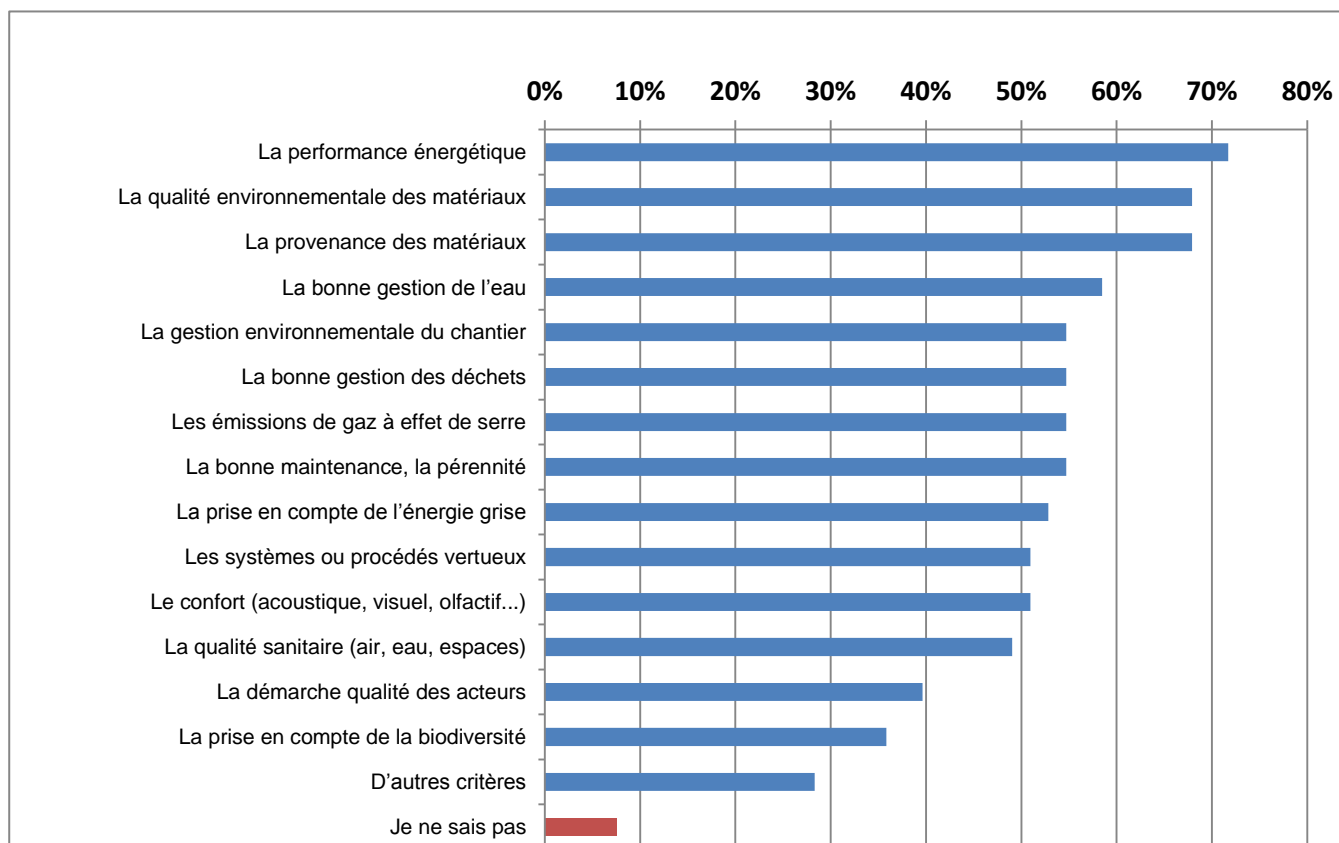
Champagne-Ardenne (Arcad) : « Selon vous, qu'est-ce que la performance environnementale des bâtiments ? »



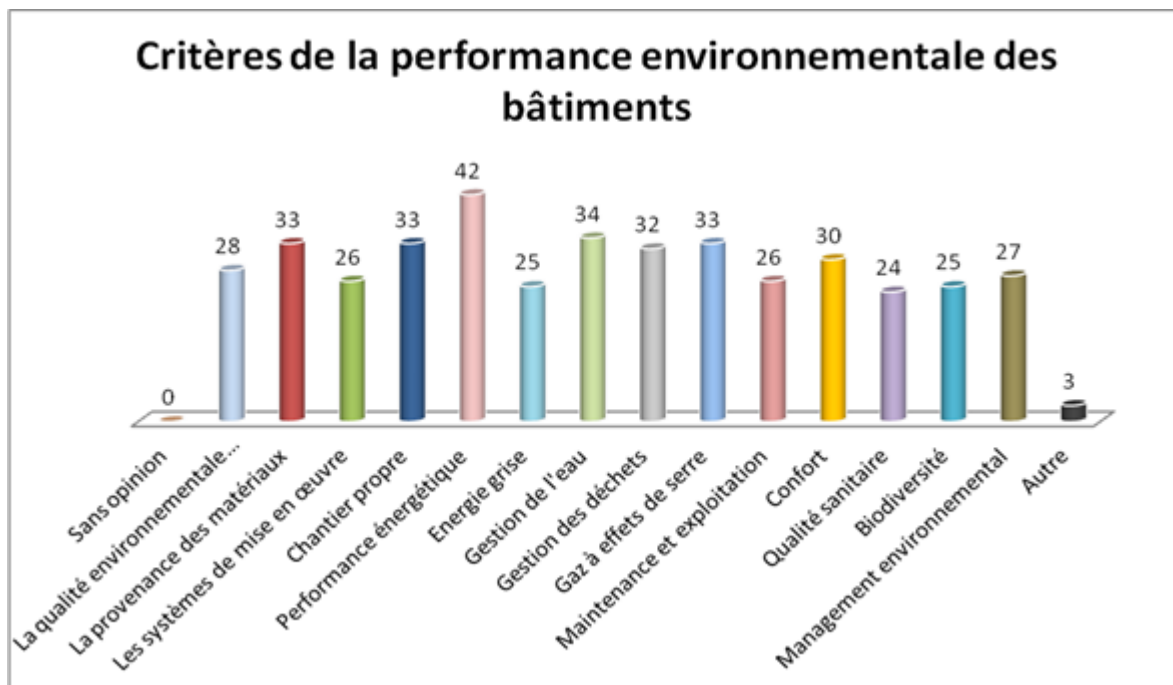
Basse-Normandie (Arcene) : « Selon vous, qu'est-ce que la performance environnementale des bâtiments ? »



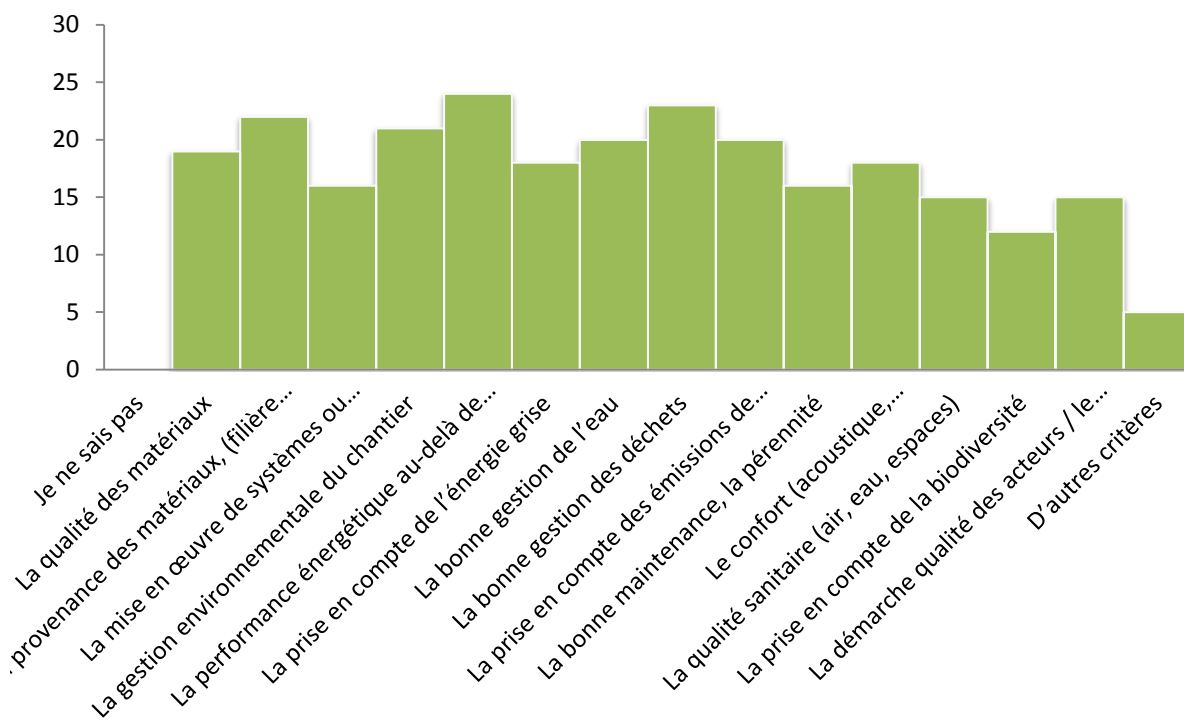
Midi-Pyrénées (Cercad) : « Qu'est-ce qui vous permet de dire qu'un bâtiment est environnementalement performant ? »



Aquitaine (CREADH) : « Qu'est-ce qui vous permet de dire qu'un bâtiment est environnementalement performant ? »



Poitou Charente (Cluster Eco-habitat) : « Qu'est-ce qui vous permet de dire qu'un bâtiment est environnementalement performant ? »



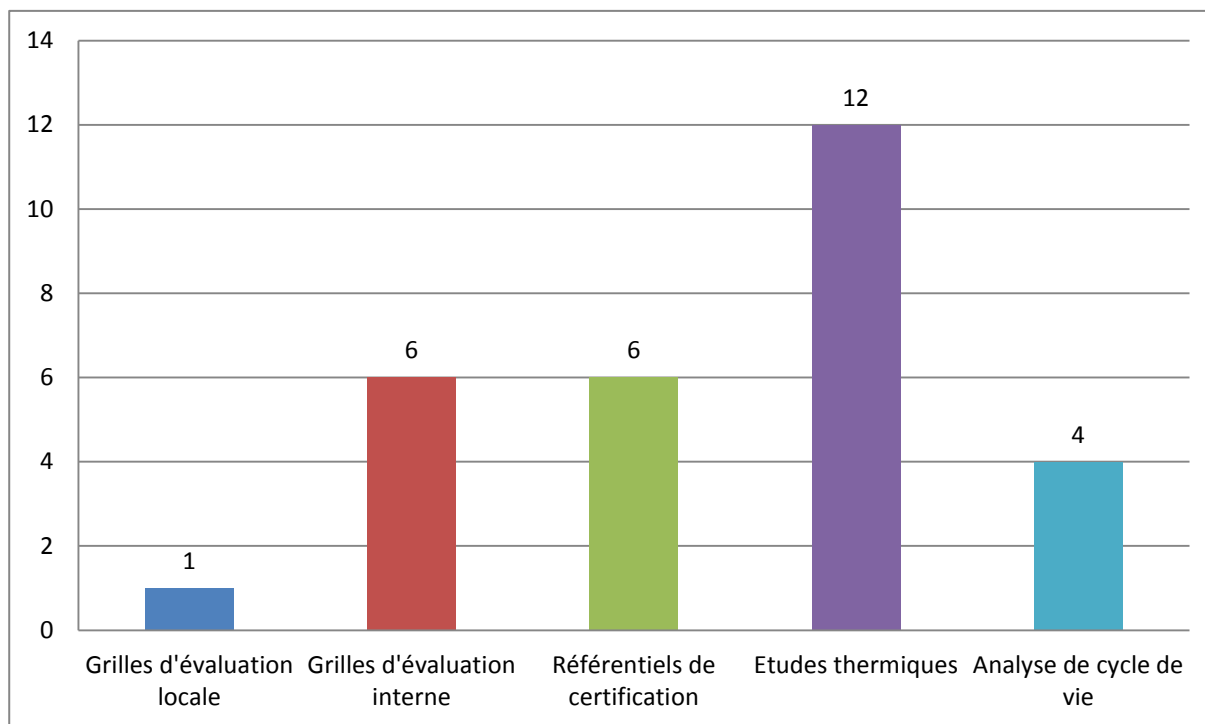
Pays de la Loire :
Pas de graphique

Lorraine :
Pas de graphique

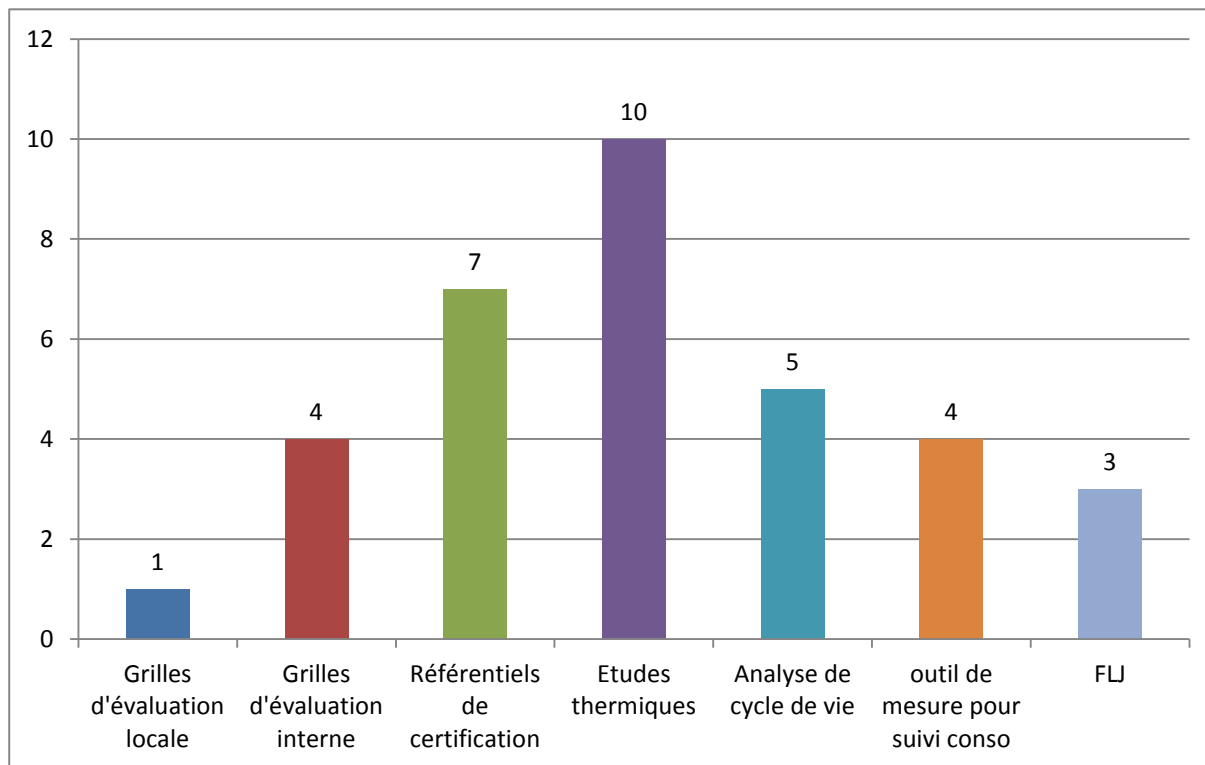
Annexe 3 : Outils associés à la performance environnementale des bâtiments

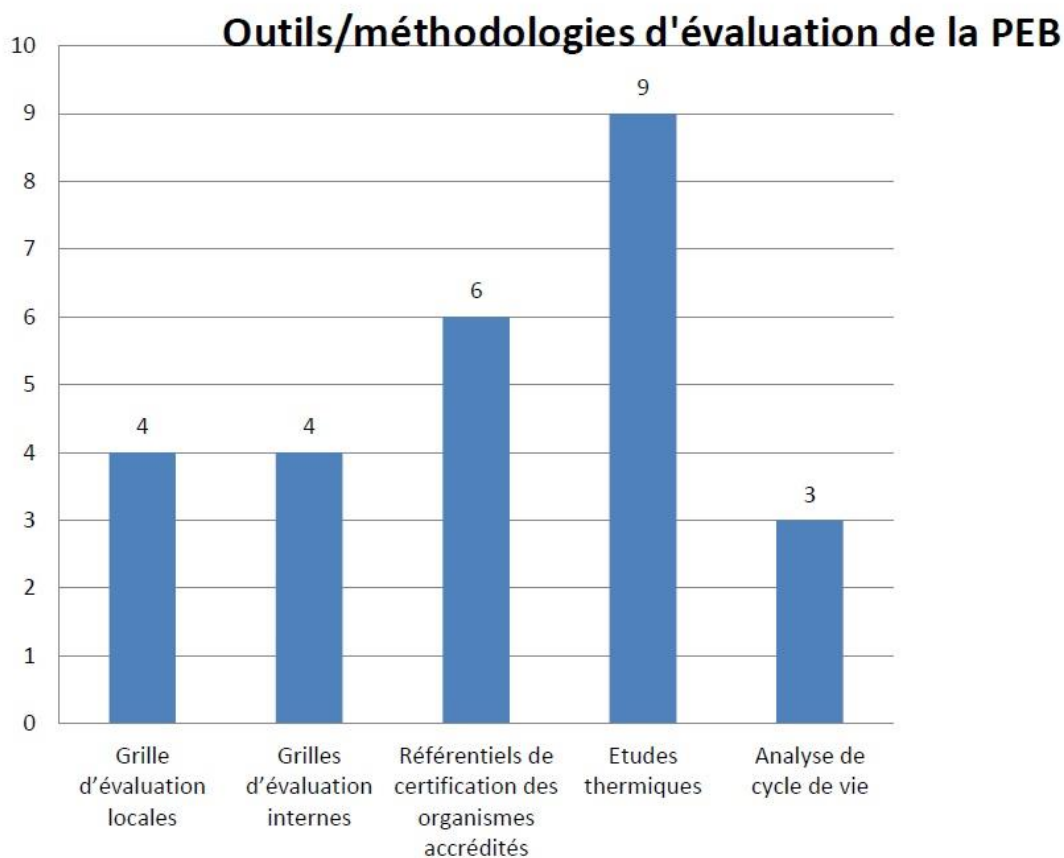
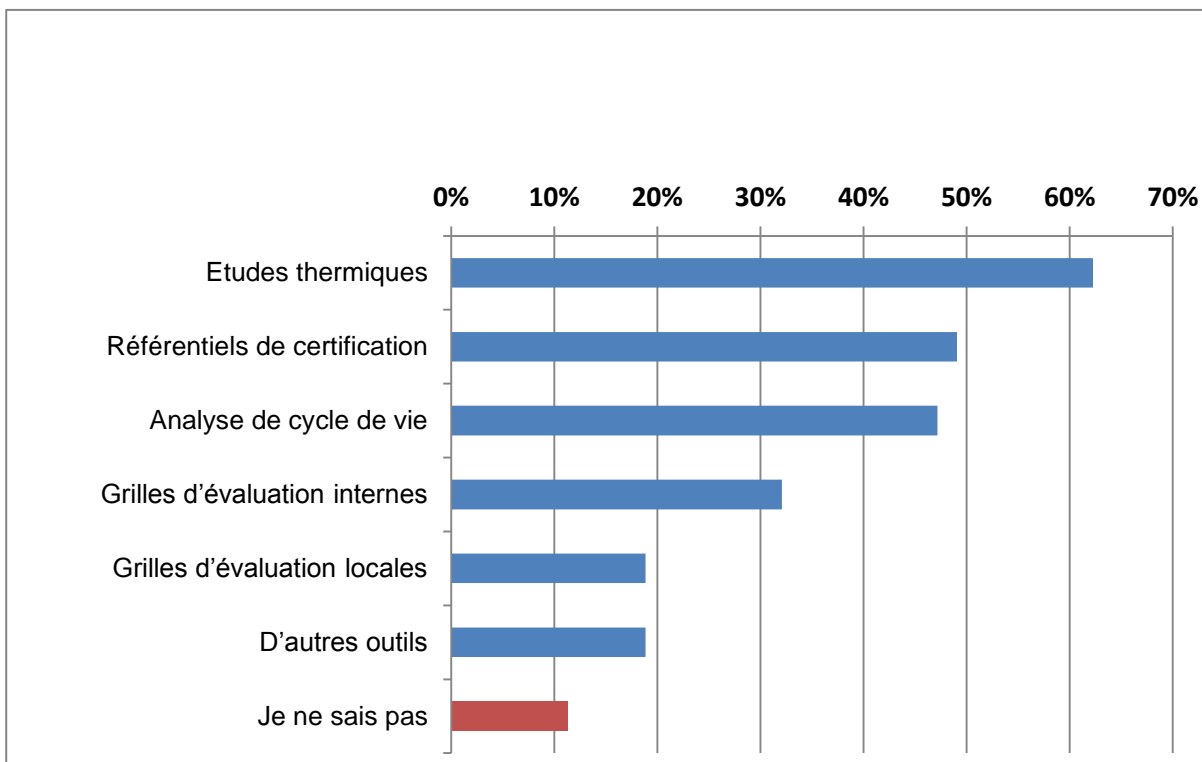
« Quels outils utilisez-vous pour vos évaluations de performance environnementale ? »

Champagne Ardenne (Arcad) : échantillon de 18 acteurs

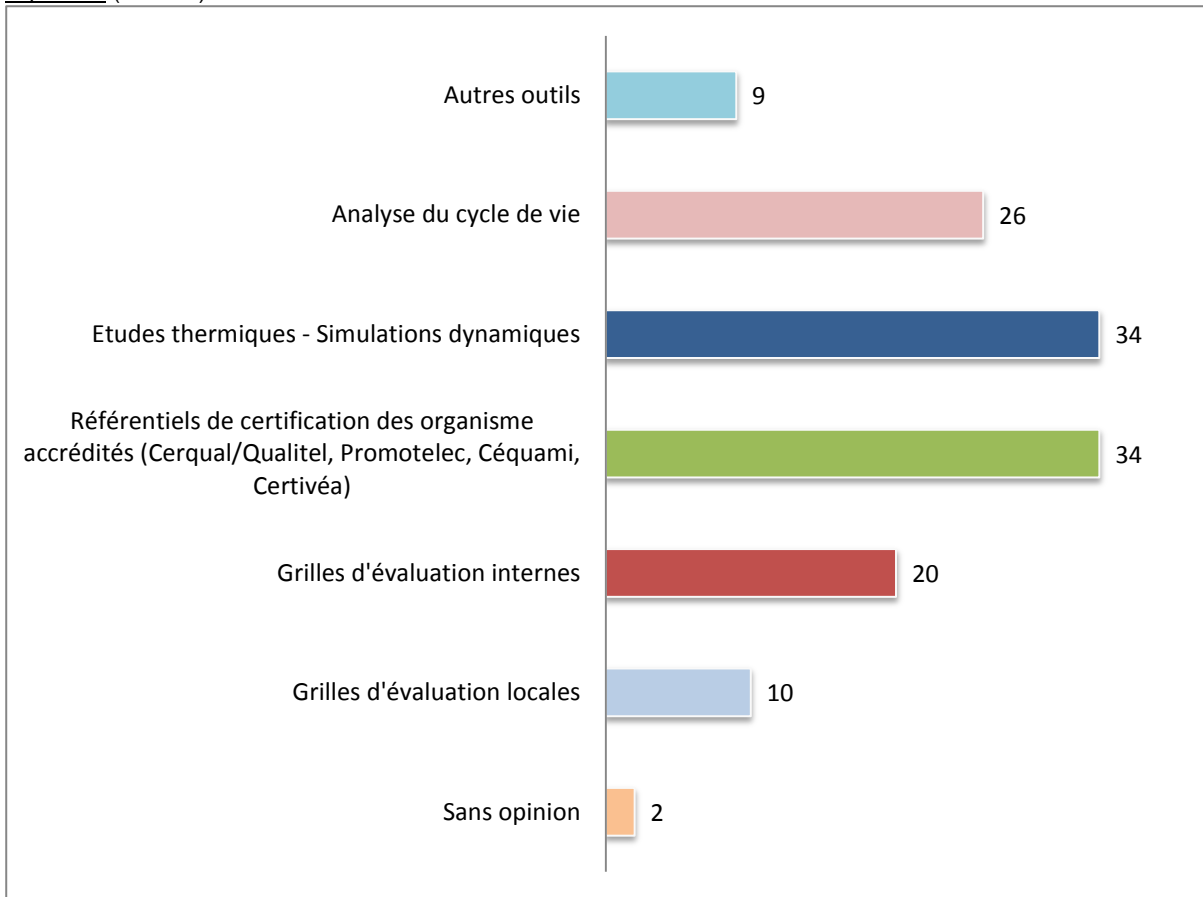


Basse-Normandie (Arcene) : échantillon de 16 acteurs

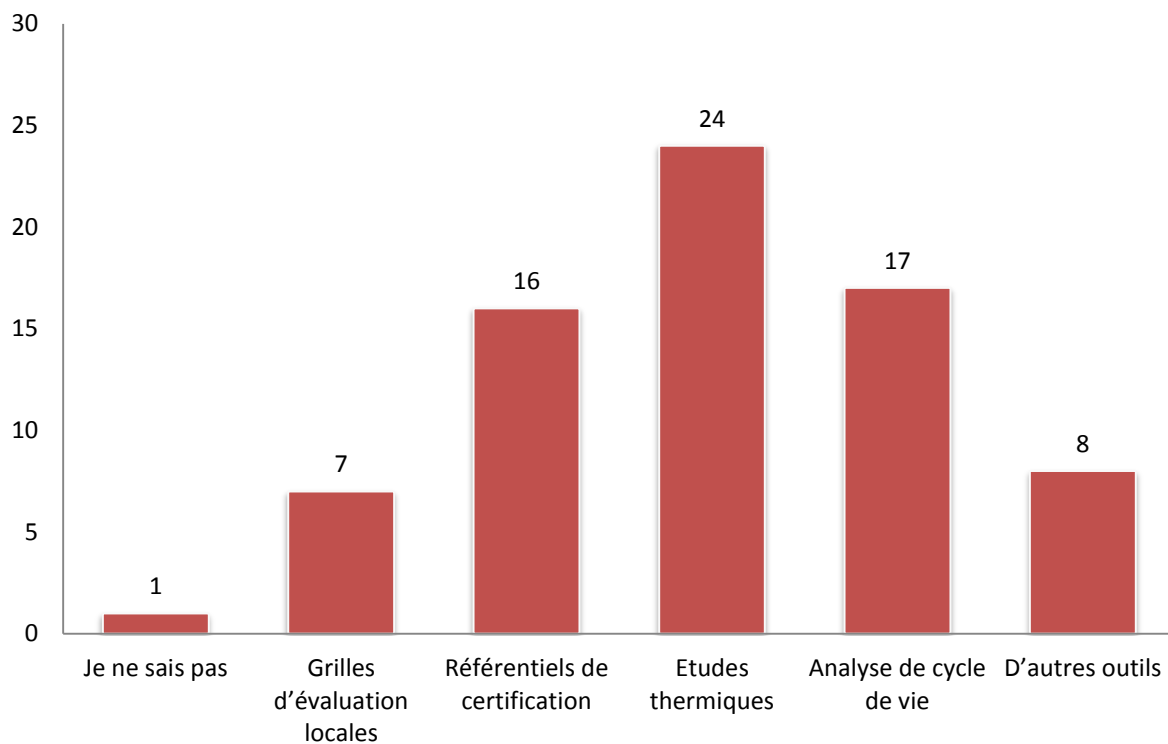


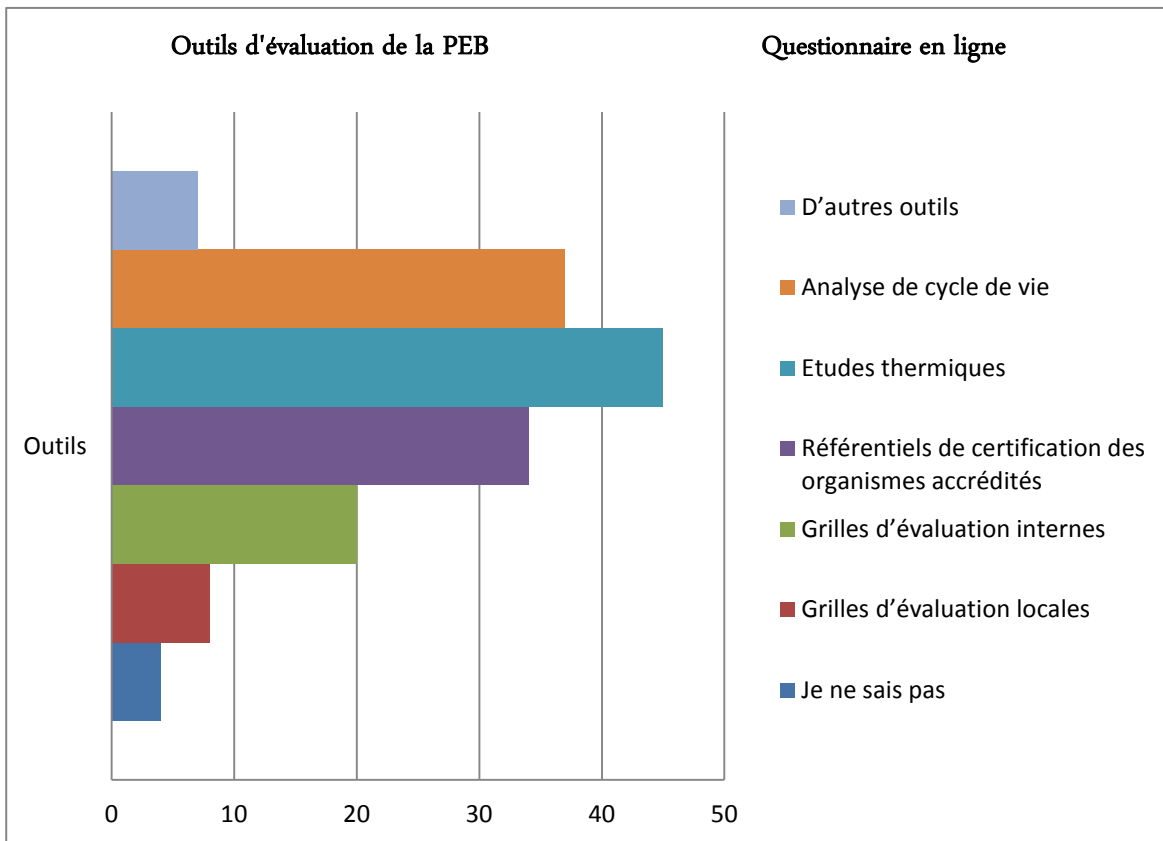


Aquitaine (Creadh): échantillon de 51 acteurs



Poitou-Charente (Cluster Poitou-Charentes) : échantillon de 28 acteurs





Lorraine (CETE de l'Est – LQE) : pas de graphique

Annexe 4 : Tableau de Synthèse des éco-conditionnalités recensés dans les rapports régionaux

Territoire	Dispositif	Initiative	Forme	Prestation Financée			Bénéficiaires						Thématiques	Evaluation	Volume d'opération	Volume financier
				Etude, diagnostic	Travaux	Accompagnement	Collectivités	Bailleurs sociaux	MOA privés	Particuliers	Copropriétés	autres				
EUROPE	Fond Européen FEDER	Europe, Etat, Région	Financement distribué par les régions dans le cadre de différents dispositifs	1	1	1	1		1				Divers thématiques : rénovation énergétique HQE...	Divers selon région		
ETAT	TVA à 7%	Etat	réduction de TVA pour l'entreprise fournisseur qui se répercute sur le MOA		1			1		1			rénovation énergétique, système vertueux			
	Eco prêt logement social	Etat (Caisse des Dépôts et Consignation)	Prêt spécifique		1		1	1					Rénovation énergétique	de 05/2009 à 12/2011, 72 543 283€ prêtés	de 05/2009 à 12/2011, 7513 opérations aidées	
	Crédit d'impôt développement durable	Etat	Exonération fiscale	1	1					1			Rénovation énergétique			
	Programme habiter mieux Anah	Etat	Financement et accompagnement technique (diagnostic thermique, projet, etc...)	1	1	1				1			Rénovation énergétique	Factures		
	Eco PTZ	Etat	Financement des intérêts		1					1			Rénovation énergétique, systèmes vertueux	Factures		

	PTZ+	Etat	Financement des intérêts		1					1					Efficacité énergétique, rénovation énergétique	Label BBC Effinergie délivré par un certificateur accrédité	78 366 prêts accordés en 2010	
	CEE	Etat	Obligation pour les structures Obligées de favoriser les économies d'énergie par les actions qui leur semblent adéquates auprès de leurs clients	1	1	1	1	1	1	1					Efficacité énergétique, rénovation énergétique	Dossier		
	exonération de TFPB	Etat	Exonération fiscale		1		1	1							rénovation énergétique	Certification H&E		
	Prêt à la réhabilitation	Etat, ANRU	financement des travaux		1		1	1							Rénovation énergétique, travaux lourds			
	Près Accession sociale	Etat	Financement des intérêts (Prêt à 1%)		1						1				Rénovation énergétique			
	Prêt à l'amélioration de l'habitat de la CAF	Etat, Caisse d'Allocation familiale	Financement des intérêts (Prêt à 1%)		1							1			amélioration de l'habitat (thermique, assainissement, agrandissement, etc...)			
	Eco-prêt des banques distribué grâce au Livret Développement Durable	Organisme bancaire par obligation émanant de l'état	Prêts spécifiques		1						1				Rénovation énergétique			
	Dispositif Duflot	Etat	Réduction d'impôt de 18% du montant de l'investissement avec des plafonds (300000€ d'investissement max., 5500€/m²SH, plafonnement global des avantages fiscaux)		1					1	1				Performance énergétique, Rénovation énergétique Niveau RT2012 pour le neuf, label HPE rénovation 2009 ou BBC rénovation 2009 pour la rénovation	Etude thermique, obtention de label délivré par les organismes accrédités		
	Bonus de Coefficient d'Occupation des Sols	Collectivités	Autorisation de dépassement du COS		1		1	1	1	1					Performance énergétique, énergie renouvelable			
BASSE-NORMANDIE	Dispositif HSD	Conseil Régional Basse-Normandie	Financement des travaux		1					1					Rénovation Energétique	Label rénovateur BBC	Objectif de 400 rénovations d'ici à 2014	jusqu'à 10000€ par opération
	Chèque éco-énergie	Conseil Régional Basse-Normandie	Financement des travaux		1					1					Performance énergétique, rénovation énergétique	Dossier	1000 chèques la première année, 6000 chèques la dernière année	1000€ pour ouate de cellulose et 700€ pour laine

	Fonds FORES	Conseil Régional Basse-Normandie	Financement des travaux		1			1							Performance énergétique, rénovation énergétique	Label BBC+ ou BBC rénovation	250000 € maximum par opération
	Aides Européennes aux projets de recherche	Europe, Etat, Région Basse-Normandie (Miriade)	Financement des travaux	1										1	Recherche Ecomatériaux		
	Appel à projet Défi'bat	ADEME/Région Basse-Normandie	Financement de l'ingénierie et des travaux	1	1		1	1	1						Rénovation énergétique, Carbone	Réhabilitation : étude thermique, STD, test de perméabilité à l'air et dossier. Zero Carbone : étude thermique, méthode libre	
	Aide du CG 61 : Fond FART ou "habiter mieux" dans un contrat local d'engagement avec l'ANAH	Conseil général de l'Orne	Financement de l'ingénierie et des travaux	1	1								1		Rénovation énergétique	Etude thermique avant/après travaux	environ 1500€ par opération
	Programme de rénovation : Contrat Partenariat Performance Energétique avec EDF Dalcia (dans le cadre agenda 21 plan climat)	Conseil Général de la Manche	Financement des travaux		1		1								Rénovation énergétique	label, pas d'exigence mais étude thermique ou DPE fourni en général	31 examinés, 2 refus
	Financement des diagnostics thermographiques	Conseil Général de la Manche	Financement des diagnostics	1			1								Rénovation énergétique (priorité sur le bâti des années 60-70, sensibiliser, informer, former)		
LORRAINE	Subvention liée aux travaux d'économie d'énergie	Conseil Régional Lorraine	Financement		1	1							1		Rénovation énergétique		isolation thermique jusqu'à 10000€, Installation de systèmes jusqu'à 5000€, Test d'étanchéité à l'air jusqu'à 800€, accompagnement technique jusqu'à 2000-€
	Prêt Climat Lorraine	Conseil Régional Lorraine	Financement des intérêts		1								1		Rénovation énergétique		entre 750 et 15000€
	Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	Conseil Régional Lorraine			1		1	1							Rénovation énergétique et énergies renouvelables		

Prébat	Conseil Régional Lorraine	Financement	1	1										Approche globale, construction et rénovation	résultat d'étude thermique pour l'énergie, consultation de dossier pour les autres critères	100000€ en 2013
Prime label Meuse énergies renouvelables	Conseil général Meuse		1	1		1	1	1						performance énergétique, rénovation énergétique, énergie renouvelable	Label BBC	
Contrat territorialisé de développement durable	Conseil Général Meurthe-et-Moselle													Développement durable	Dossier	

CHAMPAGNE-ARDENNE	Subvention hangars agricoles en bois	Conseil Régional Champagne-Ardenne	financement (sur Fond Régional Environnement Climat)		1				1					Matériaux	Dossier	
	Chaufferie biomasse pour les collectivités	Conseil Régional Champagne-Ardenne	financement (sur Fond Régional Environnement Climat)	1	1		1							Energie renouvelable	étude thermique, plan d'approvisionnement	
	AEU	Conseil Régional Champagne-Ardenne	financement Région	1			1							Développement urbain	Dossier	
	Rénovation thermique pour les collectivités et entreprises	Conseil Régional Champagne-Ardenne	financement Région	1	1		1		1					Rénovation énergétique		
	Dispositif d'assistance technique à la qualité de la construction	Conseil Régional Champagne-Ardenne	financement AMO et/ou étude de conception		1	1	1		1					HQE	Entretien avant opération, suivi par l'ARCAD	
	Garantie d'emprunt des bailleurs sociaux du territoire	Conseil Général Haute Marne	Garantie d'emprunt		1				1					Efficacité énergétique	analyse de l'étude thermique	100000 à 200000 €/an
	Groupement d'Intérêt Public 52-55	GIP	financement		1		1							Rénovation bas carbone	Etude thermique	

	Offres de financement « Mono-travaux », deux niveaux : isolation et système chauffage	EDF (programme économisons l'énergie)	PTZ		1					1			Rénovation thermique	devis	
	Offre de financement « Bouquet de travaux » semblable à éco PTZ rénovation mais avec « éco-avantage » : subventions sur les travaux		PTZ		1					1			Rénovation thermique	devis	
	Offre « Rénovation Bas Carbone » : accompagnement x travaux technique et financier : diagnostic, suivi chantier, contrôle qualité – financement idem bouquet de travaux		PTZ	1	1	1				1			Rénovation bas carbone	devis	
MIDI-PYRENEES	Appel à projets régional "bâtiment économe et de qualité environnementale"	Conseil Régional Midi-Pyrénées, ADEME, Etat	Financement et accompagnement		1	1	1	1	1				efficacité énergétique, rénovation énergétique QEB	Etude thermique	jusqu'à 400 000€

Eco-Chèque	Conseil Régional Midi-Pyrénées	Financement		1						1									rénovation énergétique	De 1000 à 1500€
Aides Locales	Communautés Urbaines, communautés de communes	Souvent financière, majoration de loyer...		1						1									Divers	

NORD-PAS-DE-CALAIS	Appel à projet ADEME/Région	Région Nord Pas- de-Calais		1	1														Objectifs thermiques et environnementaux	
	Appel à Projet PREBAT : "Batiments et quartiers de qualité énergétique et environnementale"	ADEME/Région		1	1		1	1	1											
	Aide quartier du Raquet 1	Communauté d'agglomération du Douaisis (Eco- quartier du Raquet)	Financement		1						1								Performance énergétique	
	Aide de Lille Métropole 1	Lille Métropole	financement		1														Performance énergétique	
	Aide de Lille Métropole 2	Lille Métropole	financement		1					1	1								Rénovation énergétique	
	Aide de Lille Métropole 3	Lille Métropole	Financement		1														Rénovation énergétique	

Aide de la CU Dunkerque 1	Communauté Urbaine de Dunkerque		1																		
Aide de la CU Dunkerque 2	Communauté Urbaine de Dunkerque	Financement	1																		Système ou procédé vertueux
Aide de la CU Dunkerque 3	Communauté Urbaine de Dunkerque	Financement	1																		Système ou procédé vertueux
Aide de la Ville de Lille 1	Ville de Lille	Augmentation du taux d'aide	1																		Rénovation énergétique
Aide de la Ville de Lille 2	Ville de Lille	Financement	1																		Divers (système, archi, ...)
Aide de la Ville de Lille 3	Ville de Lille	Déplafonnement des aides	1																		Choix de matériaux

AQUITAINE	Eco-Chèque Logement	Conseil régional Aquitaine	Financement	1																	Rénovation énergétique	Le professionnel doit justifier de la formation FEEBAT pour obtenir le paiement du montant de l'éco-chèque remis par le client.	Entre 500 et 1600€ selon les travaux (avec bonus si matériaux biosourcés)
	Appel à Projet Bâtiment Aquitain Basse Energie 2013 (PREBAT)	ADEME et Conseil Régional	Financement des étude et des travaux	1	1		1	1	1	1	1										Performance environnementale	Dossier (étude thermique, bilan carbone cradle to gate)	
	Appel à projet ABER	Conseil régional Aquitaine	Financement	1	1		1	1	1	1											Urba et archi./Performance énergétique et confort/Performance thermique et transfert hydrique/valorisation du bois/Approche économique	Voir rapport régional Creadh	150000€ maximum/projet

POITOU-CHARENTE	Micro-Crédit Régional à 0 % « Energie Verte »	Région Poitou-Charentes	Financement des intérêts		1					1						rénovation énergétique, énergie renouvelable	Prise en charge de l'intérêt des emprunts jusqu'à 8000€ selon les travaux engagés
	Subvention « Energies renouvelables »	Région Poitou-Charentes	Financement		1					1						mise en œuvre de divers équipements : Bois énergie, solaire thermique, PV, éolien	
	Subvention pour isolation de toiture	Région Poitou-Charentes	Financement		1					1							jusqu'à 1300€ par opération
	Le chèque conseil énergie	Pays des 6 vallées (86)	Financement, accompagnement	1	1	1				1						rénovation thermique	620€ + financement de l'étude thermique + accompagnement+DPE
	Le bonus énergie	Communauté de communes de l'île d'Oléron	Financement		1					1						jusqu'à 1500€	
PAYS DE LA LOIRE	Aide Régionale à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des équipements	Conseil régional Pays de la Loire	Financement		1	1				1						Rénovation énergétique	30% du montant HT jusqu'à 100 000€
	Aide Régionale aux chaudières à bois décheté à alimentation automatique pour les collectivités	Conseil régional Pays de la Loire	Financement		1	1										Système et procédés vertueux	30% du montant HT jusqu'à 50 000€
	Développement des énergies renouvelables	Conseil général Mayenne	Financement		1	1										Energie renouvelable, construction ou rénovation	Enveloppe totale de 60000€. Subvention de 10% du montant par opération jusqu'à 10000€

Habitat Environnement	Conseil Général de la Vendée		1		1	1	1					Energie renouvelable, construction ou rénovation	2000€ par logement
Plan Vendée Energie - Quartiers d'habitations écologiques	Conseil Général de la Vendée	Financement d'une prestation de maîtrise d'œuvre (étude et suivi) réalisée selon le cahier des charges mis en place par le conseil général	1		1	1	1	1				Energie renouvelable, construction	
Plan Vendée Energie - Aide aux diagnostics "eau" et "énergie" du patrimoine immobilier professionnel	Conseil Général de la Vendée	Financement de l'audit eau et énergie dans des bâtiments d'entreprise	1					1				Gestion de consommation d'eau et d'énergie	50% du montant jusqu'à 2000€
Aide à la réalisation d'opérations immobilières d'entreprises éco-exemplaires	Conseil Général de la Vendée	Financement		1		1						Performance énergétique	